

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

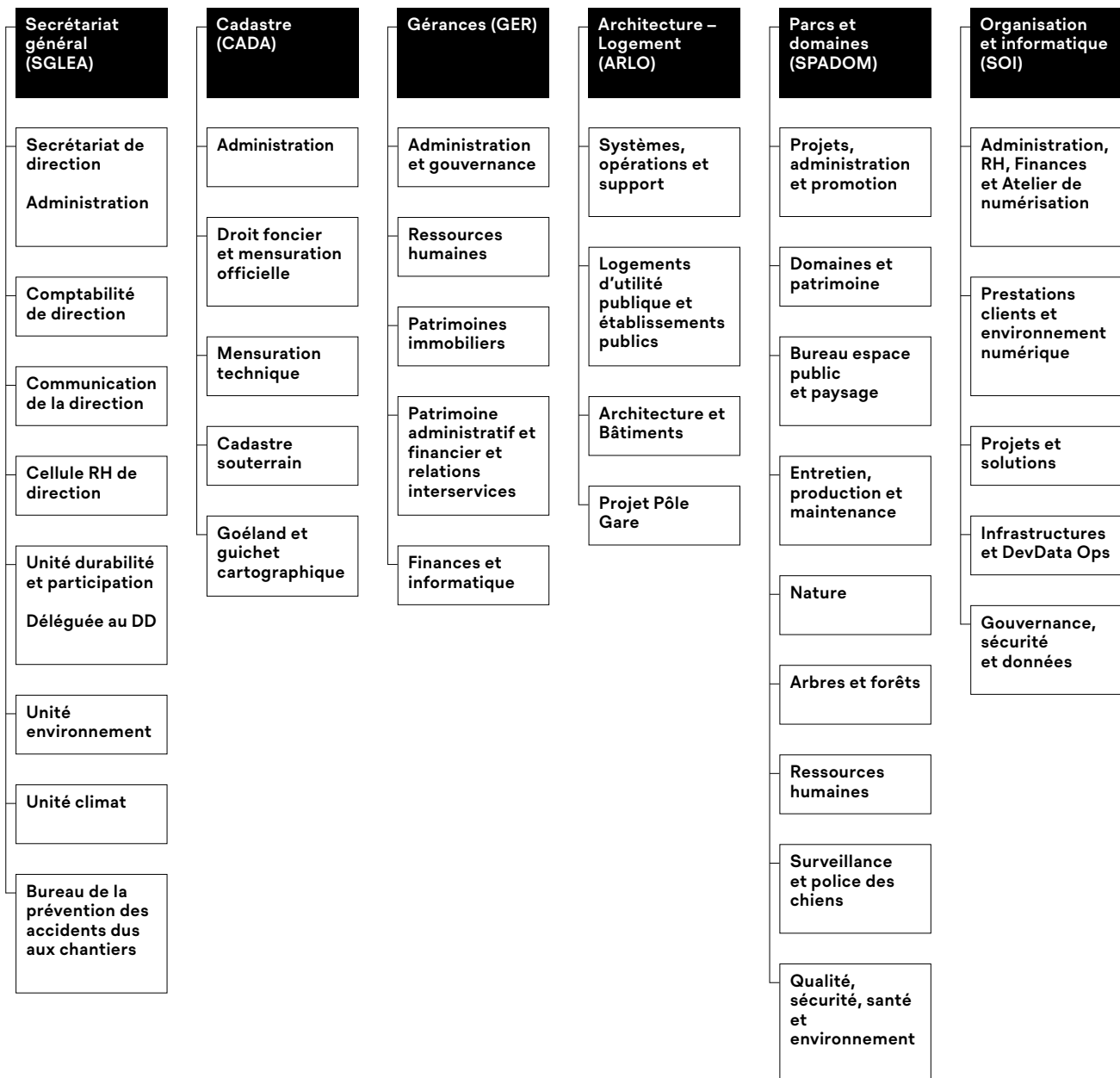


Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Directrice



La direction a mené à bien de nombreux projets et répondu aux défis inhérents à chacun des services la composant afin notamment de poursuivre le programme de législature et ses objectifs, et de continuer à s'engager pour la population.

En 2023, à nouveau, l'Objectif canopée annuel de plantation est dépassé. Entre janvier et octobre 2023, ce sont 1'081 arbres qui ont été plantés. Dès le mois d'octobre, c'est la 3^e saison consécutive de plantations qui a débuté, et d'ici à mars 2024, ce ne sont pas moins de 1'540 autres arbres qui s'installeront dans les espaces publics, les parcs ou les préaux scolaires, ce qui porte le nombre d'arbres plantés depuis le début de législature à 5'045. Parallèlement à ces plantations, la Ville a entretenu et sécurisé son patrimoine arboré. Malgré les conditions climatiques défavorables de l'été 2023, le nombre réduit de coupes et de tailles dénote d'une gestion raisonnée et soigneuse du patrimoine arboré.

Les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) ont annoncé en mars que le projet d'agrandissement et de modernisation de la gare de Lausanne serait revu profondément, entraînant un nouveau planning des travaux. La Ville, notamment les équipes du projet Pôle Gare, ont travaillé pour garantir la qualité de vie des habitantes et habitants, commerçantes et commerçants et des usagères et usagers. En attendant la reprise des travaux, elle a exigé que des améliorations soient mises en place pour rendre les espaces plus praticables et agréables, plus spécifiquement des signalisations et signalétiques ont été développées et entretenues, des cheminements sécurisés et des arrêts de bus retravaillés sur l'avenue Louis-Ruchonnet, afin de les rapprocher. En parallèle, les aménagements provisoires installés à la suite du démantèlement des palissades ont continué d'accueillir le programme «Entracte» par le biais d'évènements et d'actions saisonnières tels qu'un terrain de pétanque, un pavillon climatique sous-gare ou différentes animations sur la place de la Gare. Le nouveau planning des travaux a entraîné des coûts supplémentaires globaux de CHF 250 millions. Il a été obtenu, suite à un accord, que l'OFT et les CFF immobilier prennent en charge, de manière exceptionnelle, les montants du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne, soit CHF 15.4 millions.

L'assainissement énergétique des bâtiments est un levier essentiel pour lutter contre les changements climatiques. Pour atteindre les objectifs du Plan climat, la Ville a continué en 2023 à se donner les moyens de ses ambitions. Suite à l'adoption par le Conseil communal d'un premier préavis de près de CHF 75'000'000.- posant les bases de la stratégie d'assainissement en avril 2023, la Ville a proposé deux crédits cadres pour la compléter, l'un de CHF 13'100'000.- pour 10 objets du patrimoine financier et le second de CHF 32'402'000.- pour 7 objets du patrimoine administratif. Ces moyens financiers sont également accompagnés de la volonté de continuer à protéger les locataires, de conserver des loyers raisonnables, de rendre accessibles les bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, de préserver le patrimoine et de garantir une rentabilité honorable. Cette stratégie doit permettre d'augmenter le rythme des assainissements à 3.3% par année contre 1.1% ces dernières années.

Le 1^{er} juillet, M. Renaud Jaccard est entré en fonction au poste de chef du Service des gérances après avoir précédemment assuré l'intérim. Il a rejoint la Ville en mars 2022 en tant que chef de domaine des patrimoines immobiliers et chef de service adjoint.

Le Service d'organisation et d'information (SOI) a poursuivi ses efforts pour répondre aux besoins grandissants en termes de protection des données et de cybersécurité. Un préavis sollicitant un crédit de CHF 2'420'000.- pour continuer à financer le pilotage de la sécurité des systèmes d'information et la protection des données jusqu'en 2026 a été présenté. Les axes de travaux principaux résident dans l'amélioration de la prévention et de la préparation de la gestion des incidents, la protection des données et la sensibilisation du personnel. Le travail des équipes du SOI a notamment permis de gérer l'attaque contre les sites Internet de la Ville de Lausanne qui a eu lieu le 14 juin 2023 et d'agir selon le principe de précaution en fermant les sites pour protéger les données des utilisatrices et utilisateurs.

Avec sa trentaine de démarches participatives menées par divers services dans différentes directions chaque année, la Ville de Lausanne tire un bilan positif de l'action communale en la matière. Pour ancrer cette politique publique, la direction LEA a proposé une stratégie sur quatre ans, dans le but d'accompagner la transition écologique et climatique par une mobilisation plus innovante, inclusive et efficiente. De plus, forte de son expérience en la matière depuis plusieurs années, la Ville s'est réjouie de pouvoir prendre part activement aux réseaux de la participation et aux partages de connaissances.

Les domaines viticoles de la Ville de Lausanne ont connu une année marquée par l'évolution et la reconnaissance. En cohérence avec le Plan climat et la politique de durabilité menée par la Ville, les trois domaines sis en Lavaux, à savoir le Clos de l'Abbaye, le Clos des Moines et le domaine du Burignon sont passés en culture biologique rejoignant ainsi les domaines de la Côte qui sont eux en biodynamie. Les premières bouteilles labellisées «Reconversion Bio Suisse» seront disponibles au printemps 2024. Pour la 3^e année consécutive, les domaines de la Ville ont maintenu leur présence dans le top 150 des meilleurs vigneron suisses du guide GaultMillau 2024 et le Chasselas «Tout Nu» a été élevé au rang de meilleur vin nature suisse. Ces récompenses témoignent de la qualité du travail effectué au quotidien par les vigneronnes et vigneron de la Ville. Du côté des domaines agricoles, une nouvelle ferme biologique a été mise en exploitation à la Blécherette.

Secrétariat général logement, environnement et architecture (SGLEA)

Principales missions du service

Le SGLEA est constitué de 6 unités:

- administration;
- comptabilité de direction;
- unité durabilité et participation, avec la déléguée au développement durable;
- unité environnement;
- unité climat;
- bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers.

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la direction, du soutien administratif, de la comptabilité et de la cellule RH de direction.

De plus, les trois unités et le bureau, qui y sont rattachées, complètent les prestations du service fortement axées sur la coordination des activités de la direction LEA. La diversité des missions et activités permet de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA	8.10	7.30	8.30	8.30
Comptabilité Dir. LEA	7.50	6.50	7.50	7.50
Environnement	2.70	2.60	2.60	2.60
Unité Climat	2.50	2.40	2.40	2.30
Unité durabilité et participation	3.40	3.20	4.00	3.00
Unité prévention des accidents	2.00	2.00	2.00	2.00
Total service	26.20	24.00	26.80	25.70

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	0.60

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Administration SGLEA	9	7.30	10	8.30
Comptabilité Dir. LEA	8	6.50	9	7.50
Environnement	3	2.60	3	2.60
Unité Climat	3	2.40	3	2.30
Unité durabilité et participation	4	3.20	4	3.00
Unité prévention des accidents	2	2.00	2	2.00
Total service	29	24.00	31	25.70

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	4	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	1	0.10	3	0.10
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	1.68	4	1.13
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	-	*
Total service	8	1.78	7	1.23

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année 2023 aura été marquée pour le SGLEA par de nombreux projets et activités avec notamment pour objectif d'informer et mobiliser la population.

L'Unité durabilité et participation a lancé le projet «Et si...?» qui vise à mobiliser la population en faveur de la transition écologique et sociale. La population a ainsi pu participer dans les quartiers à des évènements tels que les «Incroyables talents de la Bourdonnette» et le «Cluedo» du futur à la Borde. Un «Festival du jeu de rue» et une malle à jeux ont également été mis en place.

En octobre, l'Unité climat a organisé l'exposition «Cartes sur tables». De nombreuses visiteuses et visiteurs, dont 200 élèves, ont pu découvrir au Forum de l'Hôtel de Ville un éclairage sur sept projets menés par les différentes directions de la Ville afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou pour adapter la ville aux conditions climatiques.

Pour sensibiliser et informer sur la qualité de l'air à Lausanne, l'Unité environnement a organisé une conférence publique sur la thématique et des ateliers de construction de capteurs de particules fines. En novembre, la campagne «En quête d'air pur» a débuté par la publication d'une première fiche explicative sur la qualité de l'air et de messages clés sur différentes plateformes. Deux autres fiches saisonnières seront partagées en 2024. Deux édicules ont été mis en exploitation suite à des appels à projets.

En décembre, le Bureau du climat et de la durabilité a été créé, répondant notamment à une observation de la Commission permanente de gestion.

Principales activités 2023

Administration

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice telles que la préparation des séances du Conseil communal, la préparation des séances hebdomadaires de la Municipalités (893 objets soumis et adoptés durant l'année, composés de 268 affaires courantes, 231 adjudications et mandats et 394 permis d'abattage ou élagage), ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la direction (gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction. De plus, cette unité traite tous les évènements particuliers; ainsi elle est en charge de la coordination administrative interne et externe à la direction. L'objectif constant de cette unité est l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

Convivialité et espace public: politique publique des édicules

Dès avril 2023, la politique des édicules a été transmise à l'Unité administration, l'Unité durabilité et participation qui en avait la responsabilité ayant réorienté ses missions.

L'édicule de la Maladière n'a pas pu être mis à disposition cette année en raison des travaux de prolongation de la ligne tl n° 1 qui le rendait inaccessible. C'est pourquoi l'Association Bad Posture, lauréate d'un appel à projets, a été relocalisée sous l'Arche 18 du Grand-Pont. L'association pourra y présenter différentes expositions jusqu'au 31 décembre 2024.

L'édicule «Les Arches», situé sous les arches du Grand-Pont, a été remis en exploitation suite à l'achèvement des travaux de réfection du pont, avec un nouvel aménagement.

L'édicule de la Riponne (anciennement «La Grenette») a, quant à lui, été mis au concours et c'est une équipe lausannoise qui a remporté l'appel à projet. Sous l'enseigne «La Superette», l'édicule a ouvert ses portes début juillet 2023 pour une exploitation saisonnière qui propose une restauration locale et un programme d'animations et activités socioculturelles.

Suite à l'appel à projets lancé fin 2022, l'ancienne «Cabane de Vidy» a également trouvé un nouveau locataire avec l'Association «Le Petit Baigneur», qui a démarré son exploitation fin septembre 2023, après une remise en état.

Ressources humaines (RH)

En dehors de la gestion courante du personnel, l'Unité RH en charge du SGLEA, du Service du cadastre (CADA) et du Service d'architecture et du logement (ARLO) a contribué notamment aux résultats suivants:

- 23 campagnes de recrutement dont celles en lien avec la nouvelle politique d'assainissement énergétique;
- soutien et appui RH marqué dans le projet de regroupement des unités du SGLEA;
- suivi des dossiers RH sensibles (absences longue durée, cas disciplinaires, etc.) pour SGLEA, Service du cadastre (CADA) et Service d'architecture et du logement (ARLO);
- pilotage du projet de la révision des métiers d'architectes cheffes et chefs de projet et de la filière géomatique, en collaboration avec le Service du personnel (SPEL);
- révision de certains processus RH (ex. processus d'accueil et intégration du nouveau personnel).

En lien avec sa conseillère municipale, la cellule RH de la direction a permis de notamment de:

- assurer un soutien et un appui aux responsables RH des services de la direction, plus spécialement au Service d'organisation et d'informatique (SOI);
- recruter le nouveau chef du Service des gérances;
- assurer un soutien et un appui RH à la définition de la gouvernance du nouveau Bureau climat et durabilité au sein du SGLEA;
- participer au comité de pilotage du projet Ville des nouveaux entretiens de collaboration et du nouveau référentiel de compétences;
- participer au groupe de travail Ville des nouvelles descriptions de poste des métiers finance;
- assurer une interface avec le SPEL pour toutes les consultations RH (règlements, management RH, apprentissage, santé et sécurité au travail);
- assurer une interface avec les autres directions sur des projets (par exemple Abacus);
- suivre des dossiers sensibles RH LEA, notamment ceux du Service des gérances (GER), du Service des parcs et domaines (SPADOM) et SOI;
- assurer un soutien et un appui RH à la demande de la directrice auprès de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement SA (SILL S.A.).

Comptabilité de direction

Les principales tâches en 2023 ont été les suivantes:

- établissement, pour l'ensemble de la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes;
- passation des écritures et validation des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution;
- établissement des décomptes TVA;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction;
- gestion financière et comptable du Fonds du développement durable (FDD).

En 2023, la comptabilité de direction a également:

- apporté activement son soutien à la rédaction de la partie financière des préavis et notes à la Municipalité élaborées par les services de la direction;
- participé, pour la partie financière, à différents groupes de travail, notamment sur les projets Pôle Gare et Château Rochefort;
- apporté une importante contribution à la poursuite du déploiement du logiciel Abalmmo et à la mise en production du logiciel Abacus avec, entre autres, des soutiens personnalisés aux services et une collaboration avec le Service des finances.

Unité durabilité et participation

L'Unité durabilité et participation (UDP) porte le positionnement institutionnel en matière de durabilité et de participation au sein de la Ville de Lausanne.

Et si...?

Le projet «Et si...?», projet-pilote de mobilisation de la population en faveur de la transition écologique et sociale dans les quartiers lausannois a gagné l'appel à projets du Programme d'encouragement pour le développement durable 2022–2023 de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) qui portait sur la thématique de la participation durable. Il a été sélectionné avec une quinzaine d'autres projets parmi quelques 80 déposés et a pu bénéficier d'un soutien de CHF 20'000.-.

En testant trois actions de mobilisation innovantes et ludiques au cours de l'année 2023 (un festival de jeux de rue comprenant l'inauguration d'une malle à jeux, un festival des incroyables talents et un cluedo géant) dans trois quartiers différents, la Ville de Lausanne a invité la population à devenir actrice du changement, en imaginant et créant des actions positives pour le climat, la biodiversité et le voisinage. Parallèlement à ces événements, des outils pour favoriser l'action locale, tel qu'un catalogue d'actions, ont également été conçus. Suite à la phase de mobilisation, les quartiers de la Bourdonnette et de la Borde ont été accompagnés, et le seront encore en 2024, pour la réalisation d'actions imaginées par les habitantes et habitants.

Perturbateurs endocriniens

La Ville de Lausanne a inauguré en mai son programme «Moins de perturbateurs endocriniens pour mieux grandir» destiné aux familles. Il est composé de 5 capsules vidéo pour les bons gestes en un coup d'œil, 5 fiches pour des astuces à ancrer dans son quotidien, et un site Internet pour une information complète. Par ailleurs, 2 ateliers en français et un atelier en somali ont été organisés à la Grenette après les vacances d'été, afin de pratiquer et d'échanger de vive voix avec les personnes intéressées.

De plus, 75 accueillantes en milieu familial ont été sensibilisées à la question dans le cadre d'une petite formation.

En parallèle, le premier programme de sensibilisation et d'actions visant à limiter la présence des perturbateurs endocriniens dans les centres de vie infantine a été repris par la Ville de Genève et a fait l'objet d'une conférence de presse le 13 juin 2023.

Achats durables dans l'administration

Le travail d'analyse et de définition de critères de durabilité dans les achats de la Ville s'est poursuivi en 2023. La plateforme nationale sur les achats responsables, mutualisant les bonnes pratiques dans ce domaine a été mise en ligne.

Manifestations

Dans le cadre de la politique de la Ville en matière de manifestations responsables, la promotion des bonnes pratiques et l'accompagnement des manifestations se sont poursuivis par le biais de la plateforme «KITmanif».

L'UDP a été nommée à la Commission durabilité de la Fête fédérale de gymnastique, afin d'appuyer la direction de la durabilité de la Fête dans le développement et la mise en œuvre des concepts et projets en la matière.

La 7^e édition du «Marché aux jouets» s'est déroulée le 25 novembre 2023 au Casino de Montbenon. Cette manifestation, qui vise une consommation durable et solidaire, a connu un grand succès, comme chaque édition, avec la participation de près de mille personnes. Un nouveau système de pré-inscriptions a permis de favoriser un meilleur tournus des enfants pour la tenue des stands.

Participation

En 2023, la Ville de Lausanne, par le biais de divers services de différentes directions, a mené plus d'une vingtaine de démarches participatives à diverses échelles territoriales concernant des thématiques variées et impliquant divers publics. A titre d'exemples, peuvent être cités la démarche participative réalisée dans le quartier sous-gare par Pôle Gare, les divers projets de réaménagements participatifs des préaux scolaires par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, le projet Cap'tair de l'Université de Lausanne et l'Unité environnement, le projet de revitalisation du quartier de Sébeillon par les CFF, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, ou encore les forums des Plaines-du-Loup par le Bureau de développement et projet métamorphose. L'UDP accompagne les services dans les étapes de cadrage, de conception, de mise en œuvre et/ou d'évaluation des dispositifs participatifs.

Afin de consolider les connaissances et diffuser des bonnes pratiques en matière de participation, l'UDP, en collaboration avec la Délégation de l'enfance, a rédigé une publication intitulée «Le participatif, un guide pour accompagner vos démarches participatives», soutenue financièrement par l'UNICEF. Lors d'un vernissage en juin, elle a été diffusée largement aux services de l'administration, partenaires externes et autres collectivités publiques intéressées. Ce guide pratique et sa check-list synthétique ont suscité un vif intérêt et continuent d'être diffusés, utilisés et présentés à l'interne et à l'externe.

Pour ancrer cette politique publique, la Municipalité s'est dotée d'une stratégie municipale en faveur de la participation (2023–2026) sous forme d'un préavis adopté en septembre par le Conseil communal. Elle s'articule en 5 axes forts:

- professionnaliser la participation, pour renforcer l'efficacité des démarches et leur qualité;
- déployer des projets participatifs innovants, notamment dans le domaine de la transition avec le climat et la durabilité comme ancrage;
- mobiliser largement les publics et quartiers en développant des méthodologies inclusives et ludiques en faveur d'une participation représentative;
- ancrer et développer l'eParticipation afin d'augmenter la visibilité des démarches en cours et la facilité d'y participer via la plateforme Lausanne participe;
- participer activement aux réseaux de la participation, pour partager les connaissances et y contribuer de manière concrète.

L'UDP a également:

- organisé et animé les séances du Pôle d'expertise participation pour renforcer la coordination des démarches participatives, mettre en commun les expériences, professionnaliser la participation et renforcer la transversalité;

- accompagné les services dans leurs démarches participatives lors de permanences participation (soutien, conseils, outils, documents cadre, méthodologie, etc.);
- géré, développé et coordonné la plateforme «Lausanne participe» regroupant les démarches participatives lausannoises de manière transversale;
- mutualisé du matériel à l'interne dont un vélo-cargo afin de mobiliser les quartiers, le KitCubes doté d'une nouvelle malle à jeux pour préfigurer des aménagements éphémères de manière participative *in situ* et favoriser la rencontre des publics par le jeu, ainsi qu'un inventaire du matériel existant dans les divers services et réutilisable pour d'autres démarches participatives;
- participé à l'élaboration d'un CAS en gouvernance participative et actions locales en collaboration avec l'Université de Lausanne et la Haute école de travail social de Lausanne au sein du Conseil d'expert-e-s et d'accompagnement;
- assuré une veille scientifique de la participation et l'implication de la Ville à différents réseaux régionaux, nationaux et internationaux, dont notamment une participation active au sein de la faîtière suisse de participation (participare.org), du Réseau romand de participation (reropa.ch) et du réseau des collectivités publiques suisses utilisant une plateforme de participation en ligne «Decidim».

Présentations externes

L'unité est fréquemment sollicitée pour effectuer des présentations, soit à l'interne, soit à l'externe.

Les interventions principales externes en matière de durabilité ont été les suivantes:

- présentation à une délégation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de la labellisation «Communes en Santé», présentation de l'action communale en matière de durabilité à Experts Suisses, diverses présentations et formations en matière de perturbateurs endocriniens, notamment à la Ville de Genève et aux accueillantes en milieu familial.

Les présentations externes en matière de participation ont été les suivantes:

- milieux académiques et formation continue: séminaire de l'Université de Neuchâtel et visite de terrain, intervention dans le cadre de la formation du Sanu «Comment réussir son processus participatif», cours et petit atelier en sciences politiques et sociales à l'Université de Lausanne;
- réseaux professionnels et collectivités publiques: animation d'un atelier dans le cadre de la rencontre de la Faîtière suisse de la participation à Fribourg, visite de projets participatifs pour la Ville de Lancy, présentation du guide «Le participatif» auprès de la Ville de Fribourg, Réseau Quartiers Vivants à Berne, Conférence Smart City à Neuchâtel.

Déléguée au développement durable

Le travail de la déléguée se concentre sur les axes prioritaires définis pour la législature, à savoir: politique alimentaire, production et consommation responsables, économie circulaire, gestion du Fonds communal pour le développement durable et administration durable.

Politique alimentaire Ville: Restauration collective durable (Plan RCD)

Préavis RCD II

Porté avec la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ), le Rapport-préavis N° 2019/42 «Bilan et perspectives du plan d'action pour une restauration collective municipale

avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale» est arrivé à son terme en décembre 2023. Les principaux résultats révèlent un travail très satisfaisant avec l'atteinte de 52.8% d'achats de proximité, 66% d'achats suisses, 67% d'achats labellisés, dont 19.06%. Les repas végétariens se montent à 10 fois par mois, soit la moitié des menus servis est garantie végétarienne. L'ensemble des 27 cuisines RCD est labellisé «Fait maison», à deux exceptions près en raison de contraintes techniques. Quant à la conformité de la qualité nutritionnelle aux standards de la Société suisse de nutrition, les résultats finaux seront connus courant janvier 2024. La communication publique des résultats finaux du Rapport-préavis N° 2019/42 sera déployée dans le premier trimestre 2024.

Distributeurs LOCAMAT

Poursuite de l'implémentation de l'initiative LOCAMAT dans l'administration comprenant au minimum 80% de produits et fournisseurs de proximité, en lieu et place des distributeurs industriels, en partenariat avec VAUD +, REGIO Suisse, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et l'entreprise Dallmayr. A ce jour, 18 distributeurs ont été installés.

RestoBox Lausanne – Emporter futé

L'objectif de la campagne initiée en 2020 est de développer de nouvelles pratiques pour la restauration rapide et l'offre alimentaire à l'emporter en introduisant de manière systématique le recours à la vaisselle réutilisable, au lieu des contenants jetables à usage unique. L'initiative a été enrichie en 2023 par la campagne «RE: PAS CHALLENGE» en partenariat avec l'Etat de Genève, la Ville de Vevey et Zerowaste Switzerland, et qui a comptabilisé 45 entreprises et 348 participantes et participants à l'action.

Economie circulaire et durable

Afin de répondre aux objectifs du programme de législature 2021–2026, une proposition stratégique a été finalisée et présentée pour analyse interne au sein du SGLEA. Sur le plan des initiatives, la création d'une ressourcerie des matériaux de construction a été initiée en collaboration avec Beaulieu S.A. et l'association Matériuum. Une formation de deux jours a été déployée au sein de l'administration, afin de favoriser les pratiques de réemploi dans la construction. Un important travail est envisagé sur cet axe en lien avec le plan d'assainissement énergétique du bâti et le Plan climat lausannois.

De même, dans le cadre de la démarche de labélisation «Ville Numérique responsable», portée par le SOI, équiwatt (aux Services industriels (SIL)) et l'association NoOPS, l'initiative interne et publique de collecte et de recyclage des téléphones et tablettes portables a été initiée avec succès et sera reconduite en 2024.

Réseaux et représentation

La déléguée est membre du Comité stratégique consultatif du Cercle indicateurs (Confédération) et du groupe de travail national «Alimentation durable» sous l'égide de l'Union des villes Suisses. Elle est également membre du Comité COORD 21 (Coordination des collectivités publiques pour le développement durable), du Comité stratégique de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) «Gaspillage alimentaire», du Copil «Food Ville de Lausanne», du Comité stratégique LOCAMAT Vaud+/Dallmayr, du Jury Incubateur d'économie circulaire, d'Impacthub Suisse, du groupe de travail E4S, et de True cost of food (EPFL, Innosuisse).

Fonds communal pour le développement durable (FDD)

- activités relatives au FDD: conseils, réception et analyse des demandes, préparation des 4 séances annuelles du comité de pilotage, réponses aux porteurs de projets, suivi des projets et des budgets;
- en 2023, 14 projets ont obtenu un soutien financier, comme en 2022;
- le FDD a financé en 2023, un montant de CHF 2'633'500.- pour l'ensemble des projets et préavis validés par la Municipalité et le Conseil communal.

Unité communication de la direction LEA

Poursuivant sa mission, l'Unité communication a défini les stratégies de communication des projets de la direction et des services qui lui ont été confiés et assuré l'accompagnement des actions de communication. Elle a également représenté la Ville ou la direction pour les questions de communication dans des projets transverses. Elle a entretenu les relations avec les médias en organisant des conférences de presse et répondu aux diverses sollicitations. La cellule a également rédigé différents supports (argumentaires, communiqués de presse, éléments de discours, articles pour le journal communal, actualités municipales, etc.). Enfin, la cellule communication LEA a assuré le lien avec le Bureau de la communication de la Ville et participé au réseau des responsables et chargées et chargés de communication des directions.

Unité environnement

L'Unité environnement a toujours pour objectif de devenir un centre de compétences et un observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité avec les services métiers communaux. Deux thèmes principaux ont occupé l'année 2023 pour cette unité.

Pour le projet de l'observation de l'environnement, l'année 2023 correspond à la deuxième et dernière année de la phase-test. À Lausanne, 44 micro-capteurs sont en place et mesurent en continu le bruit, la température et la qualité de l'air. Ainsi, cette phase de deux ans a permis notamment de:

- confirmer la pertinence et la qualité suffisante des données brutes recueillies en terme de mesure du bruit, de la température et de la qualité de l'air (particules fines);
- confirmer l'intérêt de la population et de l'administration publique pour des données et indicateurs environnementaux;
- confirmer le potentiel pour évaluer les actions des politiques publiques;
- confirmer la possibilité d'établir un suivi de l'état de l'environnement selon les paramètres mesurés;
- évaluer les ressources nécessaires pour maintenir un réseau de micro-capteurs et le soutien nécessaire des services partenaires et d'experts externes (cantons, Confédération, Hautes écoles, etc.);
- la pertinence de pouvoir informer, sensibiliser, communiquer avec à l'appui des mesures locales et maîtrisées par les services de la Ville.

Cette phase-test intègre également le thème lié à la sensibilisation de la population qui s'est essentiellement focalisée sur la thématique de la qualité de l'air en 2023. Par exemple, le projet participatif Capt'Air (Interact 2023) a été réalisé avec l'UNIL. Dans ce cadre, la conférence «En quête d'air pur» a été organisée le 13 septembre 2023 en présence d'une soixantaine de personnes. Plusieurs ateliers de construction de micro-capteurs de particules fines ouverts au public ont permis de sensibiliser les participantes et participants à cette thématique. De plus, la page du site Internet de la Ville sur la qualité de l'air a été mise à jour et trois fiches thématiques sur la qualité de l'air seront publiées d'ici l'été 2024 (première fiche publiée le 29 novembre 2023). Le bilan de cette phase test est donc positif, raison pour laquelle une pérennisation de l'Observatoire de l'environnement est prévue. Un préavis devrait être déposé en avril 2024.

Une conférence de presse sur l'aéroport de la Blécherette s'est tenue le 20 juin 2023. A cette occasion, les études sur l'impact économique et l'impact sur la santé de l'aéroport ont été présentées au public. L'actuel protocole d'accord ayant pris fin en automne 2023, des négociations ont été entamées pour un renouvellement d'un accord entre la Ville de Lausanne et l'Aéroport de la Blécherette S.A., afin de poursuivre la lutte contre le bruit des aéronefs.

La contamination des sols de la région lausannoise aux dioxines continue d'être un autre thème important. L'année 2023 a commencé par une conférence de presse commune avec le Canton, le 19 janvier, pour faire le bilan de 2021–2022 et se projeter dans les années suivantes. En 2023, plus de 200 résultats d'analyses en dioxines des sols de parcelles communales sont publiés sur le guichet cartographique communal. Quarante-cinq nouvelles décisions cantonales

de restriction d'usage et recommandations concernant ces sols sont mises en application par, notamment, une communication ciblée aux personnes directement concernées. L'Unité environnement participe également pour la Ville, comme invitée, à un groupe de travail piloté par l'Office fédéral de l'environnement et regroupant plusieurs cantons impactés par cette thématique, afin d'établir une aide à l'exécution (publication prévue début 2024).

En parallèle, l'année 2023 a également donné lieu à différents projets spécifiques tels que:

- l'élaboration de réponses, avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, à près d'une douzaine de plaintes ou questionnements de la population lausannoise relatives aux nuisances dues essentiellement au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants;
- le suivi des études d'impact sur l'environnement des projets liés aux travaux de réaménagement de la place de la Gare de Lausanne;
- la participation au suivi des procédures de planification territoriale en tant qu'expert «environnement» pour le Plan d'affectation communal (PACom) et les plans d'affectation des Prés-de-Vidy, des Plaines-du-Loup, de Beaulieu, de Cour-Repository, de Beaulieu, etc.;
- la tenue la balade acoustique, lors de la journée nationale contre le bruit le 26 avril 2023;
- la participation en tant qu'expert à la journée de la Ligue suisse contre le bruit «Bruit et droit de la construction», le 7 juin 2023, et à la rencontre des «Sauvageons en ville» sur le bruit, le 26 septembre 2023.

Unité climat

L'Unité climat a étendu son implication au sein de l'administration communale et à l'extérieur pour le portage de la politique climatique de la Ville en 2023.

L'année 2023 a été marquée par:

- la prise de fonction de la nouvelle responsable de l'Unité climat;
- l'élaboration d'un système de monitoring pour le Plan climat. Ce système extensif comporte des indicateurs dans tous les grands domaines du Plan climat et permettra de suivre les impacts de la mise en œuvre des différentes actions. La première publication est prévue à l'été 2024 et l'actualisation des données sera réalisée annuellement;
- la publication d'un indice d'accessibilité aux espaces frais. Cet indice permet aux personnes vulnérables aux pics de chaleur d'accéder à des espaces pour se protéger des températures élevées;
- l'installation à la place des Saugettes d'un pavillon climatique durant les mois de juillet et d'août, comme refuge de fraîcheur et comme démonstrateur de solutions de rafraîchissement du mobilier ou de l'espace urbain;
- l'exposition «PLAN CLIMAT: cartes sur tables», organisée du 24 octobre au 4 novembre au Forum de l'Hôtel de Ville, a rassemblé 800 visiteurs dont 200 élèves de classes des niveaux primaires et secondaires, ainsi qu'une délégation du Grand Conseil. L'exposition, développée par l'Unité climat en collaboration avec les sept directions, a présenté de manière pédagogique les enjeux climatiques pour la Ville de Lausanne, les principales sources des émissions, plusieurs projets mis en œuvre par la Commune pour répondre à ces enjeux, et invité les visiteuses et les visiteurs à s'engager à entreprendre des éco-gestes réduisant l'empreinte écologique individuelle;
- la réalisation d'un sondage sur le Plan climat a conforté la Municipalité dans son engagement en faveur du climat et de l'adhésion de la population au Plan climat;
- une implication dans les projets de l'administration lausannoise afin de garantir leur cohérence avec le Plan climat, tels que la révision du PACom, l'élaboration de différents plans d'affectation (Prés-de-Vidy, Plaines-du-Loup, Rasude, Sévelin Sud, Campagne des Bergières), divers projets de

requalification de l'espace public (concours de la place du Tunnel, avenue de Tivoli, avenue d'Echallens, etc.), la planification des infrastructures énergétiques, la stratégie de rénovation du parc immobilier de la Ville, la révision du Plan de mobilité de la Ville, la participation au groupe «Ville éponge» etc.;

- la participation à différents réseaux tels que celui des communes vaudoises ou des villes suisses.

Bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers

Le Bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers (PREVACC), en réponse aux obligations du Règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) a pour but de prévenir toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisines et voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité.

Le bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers intervient principalement à deux niveaux:

- au niveau de la délivrance du permis de construire, par l'analyse, en regard du RPAC, des demandes soumises à l'Office des permis de construire et l'inscription de charges obligatoires au permis;
- sur le terrain, par des séances d'ouverture de chantier, afin de définir notamment le plan de chantier, les clôtures, le plan des grues, les cheminements piétons et des véhicules. Bien définie au début du chantier, cette zone d'installation va déterminer l'avenir sécuritaire lors de la réalisation des travaux. Durant l'exécution du chantier, des vérifications sur la conformité des consignes, telles que l'installation des grues ou des échafaudages sont également réalisées régulièrement.

Si la sécurité du public est le premier objectif, la sécurité des ouvrières et ouvriers n'est pas laissée de côté et, en cas de doute, il est souvent fait appel à un ingénieur de sécurité de la SUVA.

Les principales interventions et difficultés rencontrées par PREVACC sont dues, soit à la taille importante des chantiers (gare, CHUV, Tramway t1, STEP, Hôpital des enfants, travaux dans le parking des Epinettes, passage inférieur de l'avenue d'Ouchy, cinéma le Capitole), soit à l'exiguïté des lieux (rue de la Borde – démolition, parking de la Riponne – conflit entre le chantier et la circulation, bâtiment de la Poste à la place Saint-François), car en finalité, le bureau doit approuver les plans d'installation de chantier en respectant les normes de sécurité et parallèlement faire en sorte que les activités de la zone de chantier puissent se poursuivre.

La prévention des risques d'accident de chantier est un travail continu. Cette présence en tant que préventeur et inspecteur est bien connue sur la place de Lausanne. Le maintien de cette position est indispensable, aussi bien pour les services constructeurs de la Ville que dans le monde privé de la construction.

Les consignes, ainsi que les connaissances en matière de prévention, seraient inutiles si elles n'étaient pas transmises aux maîtres d'œuvre ou aux entreprises de construction. Ainsi, le temps de travail quotidien des deux inspecteurs se partage entre une analyse administrative et une présence sur le terrain.

L'année 2023 aura vu un nombre d'accidents sur les chantiers moins important qu'en 2022.

Années	2021	2022	2023
Contrôle de grues	64	29	27
Accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours	22	14	12

Service du cadastre (CADA)

Principales missions du service

Le Service du cadastre est constitué de 5 unités:

- administration;
- droit foncier et mensuration officielle;
- mensuration technique;
- cadastre souterrain;
- Goéland et guichets cartographiques.

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines:

- de la coordination des procédures à incidences spatiales;
- du droit foncier;
- des mensurations officielles et techniques;
- du cadastre des conduites souterraines;
- du traitement et de publications de géodonnées informatiques.

Par la mise à disposition de l'outil Goéland, le service s'occupe aussi des références territoriales. Cet outil, développé, maintenu et mis à disposition par le Service du cadastre (CADA), joue un rôle fédérateur au sein de l'administration. Il s'agit d'une solution de gestion du savoir de l'administration permettant notamment de conduire et de documenter les processus administratifs. Le service forme aussi 3 apprentis géomaticiens.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CADA	2.75	2.75	2.75	2.75
Cadastre souterrain	–	–	10.80	10.30
Droit foncier et géomatique	22.05	21.55	–	–
Droit foncier et mens. off.	–	–	5.40	5.40
Goéland et guichets cartogr.	8.20	7.90	8.20	7.80
Mensuration technique	–	–	5.85	5.65
Total service	33.00	32.20	33.00	31.90

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Administration CADA	3	2.75	3	2.75
Cadastre souterrain	–	–	11	10.30
Droit foncier et géomatique	23	21.55	–	–
Droit foncier et mens. off.	–	–	6	5.40
Goéland et guichets cartogr.	9	7.90	8	7.80
Mensuration technique	–	–	6	5.65
Total service	35	32.20	34	31.90

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Droit foncier et géomatique	3	-
Droit foncier et mens. off.	-	3
Total service	3	3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	1
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	3	2

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	2	1.02	1	0.42
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	2	1.02	1	0.42

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Servitudes intéressant la Commune de Lausanne

Le service a mis en ligne, sur le guichet cartographique interne, une nouvelle géodonnée «Servitude». Il s'agit de la numérisation de toutes les assiettes de servitudes qui concernent la Commune. Cette nouvelle géodonnée, additionnée aux autres géodonnées déjà présentes, permet une analyse géospatiale plus aisée pour tous les projets à incidence spatiale.

Principales activités 2023

Administration

L'Unité administrative est la porte d'entrée du CADA, ainsi que celle de la direction LEA et du SGLEA. Ses missions principales sont un accueil et un service de qualité aux citoyennes et

citoyens lausannois et aux partenaires de la Ville, ainsi qu'un soutien administratif et en matière de correspondance pour le service et les différentes unités du Secrétariat général LEA. Les autres missions principales de cette unité sont le suivi d'affaires à l'aide de l'outil Goéland, le traitement du courrier interne et externe, l'établissement et le suivi du budget de fonctionnement, la constitution de toutes servitudes en lien avec la Commune, la mise en forme et l'archivage des conventions foncières pour l'ensemble de la Ville, la mise à jour de la base de données des parcelles, ainsi que la gestion des commandes de matériel et de papier pour le service et pour le SGLEA.

Droit foncier et mensuration officielle

L'Unité droit foncier et mensuration officielle assure principalement 3 rôles: celui de spécialiste du droit foncier, celui de géomètre exclusif pour la Commune de Lausanne et celui d'autorité publique.

En tant que spécialiste du droit foncier:

- participation active au projet de développement du quartier Malley-Gazomètre sur les communes de Prilly et Renens.

Dans ce contexte:

- représentation et défense des intérêts de la Commune de Lausanne dans le cadre des instances intercommunales de coordination et développement du projet;
- recherche de solutions foncières en lien avec le développement du Plan d'affectation «Malley-Gazomètre»;
- démarches en lien avec les conventions foncières traitant de la mise à disposition des parcelles privées et des domaines publics pour les installations nécessaires au chantier du métro m3 (2^e tronçon: Flon-Blécherette);
- soutien au Service de l'urbanisme dans le cadre de l'étude et de l'élaboration des différents plans d'affectation pour les aspects fonciers, notamment dans le cadre du remplacement du Plan général d'affectation (PGA) et l'élaboration Plan d'affectation communal (PAcom) des territoires forains;
- négociations foncières (cessions de terrains, servitudes, etc.) dans le cadre des divers projets communaux, notamment le développement des cheminements de mobilité active;
- réflexion conjointe avec l'Unité d'amélioration des prestations et d'innovation (UAPI) sur la question de la valorisation des parcelles communales «hors-ligne» laissée en jouissance à des tiers;
- membre de la Commission immobilière de la Commune de Lausanne;
- membre de la Commission d'information foncière cantonale du métro m3 (CIFm3).

Pour le rôle de géomètre de la Ville, il s'agit notamment de:

- établir les extraits cadastraux légaux pour les besoins de la Commune, tels que plans pour les enquêtes publiques, plans de servitude pour le registre foncier, plans pour mention ou autres plans spéciaux;
- établir les dossiers pour la mise à jour du plan du registre foncier pour tous les biens-fonds communaux lors de nouvelles constructions ou de modifications de limites de parcelles;
- diffuser une base de plan cadastral à jour aux services communaux pour leurs besoins;
- déterminer les lisières de forêts avec l'inspecteur cantonal dans le cadre de projets de la Ville ou dans le cadre de l'élaboration de plan d'affectation;
- établir diverses cartes ou plans sur demande des services communaux.

Pour le rôle d'autorité publique, il s'agit notamment de:

- gérer et diffuser les limites des constructions et les périmètres d'implantation nécessaires à l'implantation des nouvelles constructions;
- analyser et autoriser, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), toutes les demandes de fractionnement de parcelles sur le territoire communal;
- participer à l'analyse des demandes de permis de construire en collaboration avec l'Office des permis de construire, notamment pour les aspects géométriques et fonciers (environ 700 affaires traitées);
- autoriser les réalisations d'ancrages sous le domaine public ou privé communal;
- contrôler l'implantation des nouvelles constructions sur tout le territoire communal (23 contrôles d'implantation et 31 contrôles de niveau de dalle de rez-de-chaussée effectués);
- recenser les sondes géothermiques forées dans le sous-sol lausannois (mesures sur place et recensement sur le guichet cartographique interne à l'administration, 25 chantiers en 2023);
- attribuer et gérer les adresses de bâtiments;
- répertorier et taxer les empiètements immobiliers sur le domaine public;
- suivre la mise à jour permanente des nouvelles constructions sur le plan du registre foncier pour tout le territoire communal par délégation du Canton (61 rappels aux propriétaires 21 mises en demeure, 137 contrôles de cadastrations effectués).

Mensuration technique

L'Unité mensuration technique réalise des missions pour les projets communaux et des ouvrages existants tels que: implantations, levés topographiques, acquisition d'images par drone, mutations et abornements, contrôles de stabilité d'ouvrages, relevés laser-scanner, déterminations de volumes, etc.

Pour l'année 2023, quelques opérations particulières peuvent être signalées à titre d'exemples:

- suivi du chantier de la STEP de Vidy (phase 3: contrôle de stabilité continu par géomonitoring, implantations d'ouvrages, contrôles d'exécution);
- suivi photogrammétrique (orthophotos) par drone du chantier des Plaines-du-Loup et du nouveau tramway t1;
- acquisition d'un nouveau drone professionnel DJI Matrice 350 RTK pour prise d'images et vidéos;
- mise en œuvre d'un SORA «Specific Operations Risk Assessment» permettant de répondre à la nouvelle législation européenne appliquée en Suisse et poursuivre les relevés par drone sur le territoire lausannois;
- mesures de déformation de la conduite de dérivation des eaux de la Louve dans le tunnel Tridel, ainsi qu'une conduite de transport d'eau pour le compte du Service de l'eau (EAU);
- suivis de chantiers: cinéma Capitole, Plaines-du-Loup, réservoir de Montalègre, collège du Belvédère, Maladière, rue du Tunnel, etc.;
- relevés laser-scanner 3D du voûtage de la Louve et du sous-sol dans le périmètre du projet «Riponne»;
- contrôle et réglage de rails pour postes de transformation des SIL;
- gestion du réseau de points fixes (PFP3) du territoire communal;
- différents contrôles de stabilité (tl, chantiers communaux, ouvrages d'art et bâtiments communaux notamment).

Cadastre souterrain

Mise à jour des réseaux et diffusion

L'Unité cadastre souterrain relève, en fouille ouverte, toutes les conduites (nouvelles et en service) situées sur le domaine public communal ou sur les propriétés communales, ainsi que les conduites appartenant aux services gestionnaires de la Commune de Lausanne, sur le domaine public et privé.

- périmètre d'intervention: communes de Lausanne, Epalinges, Renens, Prilly, Jouxteins-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Le Mont-sur-Lausanne;
- 3'800 interventions des équipes de terrain (3'800 en 2022), 34'000 points déterminés en planimétrie et en altimétrie (37'000 en 2022);
- mise à jour des bases de données dans un délai généralement inférieur à une semaine;
- 1'600 commandes de géodonnées délivrées généralement dans un délai d'un demi-jour (1'400 en 2022).

Dématérialisation des plans graphiques et amélioration des données

- numérisation du solde des plans du réseau de gaz, soit près de 3'300 plans numérisés au total, ce travail, qui a débuté fin 2019, est ainsi terminé;
- amélioration continue des bases de données (réseaux de distribution et d'évacuation des eaux, gaz);
- reprise des données de SISOL-Synthèse-Electricité et mise à niveau des données dans LIDS-Electricité.

Méthodes d'acquisition des données

En complément aux méthodes d'acquisition classiques par mesures de géolocalisation et Navigation par un Système de Satellites (GNSS) ou mesures tachéométriques, une nouvelle solution d'acquisition des données par photogrammétrie terrestre a été testée. Les résultats obtenus sont encourageants mais la méthode doit encore être améliorée et fiabilisée, et la stratégie vis-à-vis de l'utilisation d'une solution «Cloud» pour le traitement définie selon l'orientation donnée: *clouder* suisse, quand nécessaire et sans données sensibles, ou avec exception car aucune autre solution possible, européen. Cette solution apporterait une plus-value importante aux données mises à disposition par le CADA et répondrait aux demandes d'autres services, comme le Service de l'eau (EAU) ou les Services industriels (SIL).

Goéland, guichets cartographiques

Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale, qui peut être employée par le personnel de la Ville sans coût de licence. Elle a été intégralement développée au sein du CADA, qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs des guichets cartographiques externes et internes. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standards éprouvées sous licence libre telles que Linux, Nginx, Postgres/PostGIS.

Durant l'année 2023, plus de 2'200 employés et employées de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2023, 408'890 affaires (382'581 en 2022) sont traitées par plus de 30 services qui ont collaboré pour plus de 1'911'947 prises de positions documentées (1'797'730 en 2022). Fin 2023, 2'022'357 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'897'894 en 2022). Ces documents ont été consultés plus de 14,8 millions de fois en interne.

L'atelier de numérisation a digitalisé et indexé 2'079 courriers en 2023 contenant 3'770 documents. De plus, 1'993 nouvelles actrices et acteurs ont été créés en base de données.

Les réalisations marquantes de cette unité pour 2023 sont les suivantes:

En lien avec les systèmes d'information géographiques (SIG):

- migration serveur de base de données «qwat/assdb» contenant le réseau d'eaux claires et usées;
- mise en œuvre d'un nouveau serveur QGIS pour la consultation des réseaux par des clients légers;
- mise à jour des processus d'import des données de la mensuration officielle et d'export de données pour le guichet cartographique;
- mise en place du contrôle des PF3 et du processus d'exportation des données de points fixes;
- mise en œuvre d'une solution de numérisation des servitudes (base de données et QGIS);
- catalogage des données map.lausanne.ch sur la plateforme publique Viageo;
- création des produits dérivés Lidar 2019 (diffusion sur Viageo à venir en 2024);
- mise en place d'un processus pour la mise en production des projets FME.

En lien avec le guichet cartographique de la Commune de Lausanne (map.lausanne.ch):

- ajout de la fonctionnalité «accroche-objet» pour le dessin sur certaines couches;
- contrôles qualités et adaptations liés au nouveau processus d'import des données de la mensuration officielle;
- ajout d'une nouvelle thématique «Energie» pour les SIL (toitures solaires et chauffage à distance);
- ajout des couches «Espaces frais» et «Servitudes» passages et canalisations;
- migration de la source des données arbres de cadastre à Goéland (gérée par le SPADOM);
- validation et migration de GeoMapFish 2.5 à 2.7 pour les guichets cartographiques.

En lien avec le développement de l'outil Goéland:

- mise en œuvre d'une infrastructure virtuelle de secours Goéland en collaboration avec le SOI;
- rédaction d'une première version de stratégie d'évolution de Goéland discutée et validée par le SOI;
- développement d'un nouveau composant de gestion des arbres d'avenue «Sanarbo»;
- mise en œuvre de deux nouveaux types d'affaires génériques pour le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) et EAU;
- mise en œuvre d'un nouveau type d'affaire spécialisée pour EAU;
- réalisation d'évolutions pour le Service des finances (SFIN) du module Goéland facture interne liée à l'arrivée d'Abacus;
- mise en œuvre d'un module d'édition des objets «servitudes» pour CADA;
- mise en œuvre d'améliorations majeures concernant le module «bien-plaire» pour CADA.

Service des gérances (GER)

Principales missions du service

Administration et gouvernance

- conduite et coordination des différents domaines du service;
- consolidation de la gouvernance du service et rationalisation de l'organisation;
- suivi des recommandations du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne;
- représentation de la Ville dans des conseils de fondation ou d'administration de sociétés immobilières.

Ressources humaines

- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation.

Patrimoines immobiliers

- gérer le parc immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris les immeubles ex-COLOSA, et en assurer la comptabilité;
- gérer les immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.);
- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville;
- gérer les immeubles du Fonds Edouard et Hortense Pache;
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML);
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents (DDP), ainsi que suivre l'évolution des contrats;
- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville;
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale;
- assister les services dans la recherche de solutions de location.

Finances et informatique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métier;
- superviser l'informatique du service dans sa globalité;
- assurer le suivi et la maintenance du logiciel de gestion immobilière;
- enregistrer toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments et de ceux de services tiers;
- enregistrer toutes les écritures liées aux activités de gérance immobilière ainsi que gérer la trésorerie des parcs immobiliers de la CPCL, de la SILL S.A. et du Fonds Edouard et Hortense Pache dans le cadre de ses mandats de gestion immobilière;
- établir les budgets et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement;
- contrôler les incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Concierges	4.19	4.04	4.04	3.57
Direction	4.00	4.00	5.00	6.00
Finances & Informatique	9.90	9.20	9.30	9.40
Intendance	30.00	29.75	30.00	30.00
Pat admin & rel. interservices	10.60	10.60	11.40	10.90
Patrimoines immobiliers	21.50	21.50	20.70	19.50
Total service	80.19	79.09	80.44	79.37

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	0.25

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Concierges	25	4.04	23	3.57
Direction	4	4.00	6	6.00
Finances & Informatique	12	9.20	12	9.40
Intendance	66	29.75	66	30.00
Pat admin & rel. interservices	11	10.60	12	10.90
Patrimoines immobiliers	22	21.50	20	19.50
Total service	140	79.09	139	79.37

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Direction SLG	4	4
Intendance	3	3
Total service	7	7

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
Total service	9	8

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	5
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	9

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	29	0.96	26	0.93
Auxiliaires mensualisé·e·s	23	11.50	15	10.40
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*	4	*
Total service	56	12.46	45	11.33

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Adoptés le 3 octobre 2023 par le Conseil communal, le Préavis N° 2023/36: «Programme d'entretien et importants travaux de remise en état, d'amélioration des performances énergétiques, diverses mises en conformité en matière d'accessibilité universelle, de sécurité incendie, de garde-corps et d'infrastructures de divers bâtiments du patrimoine financier – Crédit-cadre 5^e étape (2023–2027)» et le Préavis N° 2023/37: «Programme d'entretien, d'importants travaux de remise en état, d'amélioration des performances énergétiques, diverses mises en conformité en matière d'accessibilité universelle, de sécurité incendie, de garde-corps et d'infrastructures de divers bâtiments du patrimoine administratif – Crédit-cadre 6^e étape (2023–2028)», viennent compléter la stratégie d'assainissement des bâtiments de la Ville, initiée en début d'année par l'adoption du Préavis N° 2023/01 «Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 74'680'000.- pour la mise en place d'une stratégie d'assainissement et pour une première étape, premier lot, d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne».

S'agissant du nouvel outil Abalmmo, son déploiement s'est poursuivi avec une recherche constante des problèmes. Il n'en demeure pas moins que ces derniers ont impacté la délivrance de prestations pour les tiers ainsi qu'à l'interne.

Principales activités 2023

Administration et gouvernance

Plusieurs faits marquants sont à relever:

- absence de longue durée du chef de service et organisation de son remplacement;
- nomination du nouveau chef de service en juillet 2023.

Ressources humaines

En 2023, les éléments suivants sont à signaler:

- engagement de gérantes et gérants d'immeubles afin de compléter les effectifs;
- plusieurs absences longues durées qui ont nécessité l'engagement de personnel auxiliaire.

En lien avec la réorganisation du service et l'arrivée de plusieurs nouvelles cheffes et chefs d'unité et de domaine, une action de formation-coaching a été mise en place au début de l'année 2023. Cette formation a permis de construire les valeurs du service, de remobiliser tout le service sur sa mission et de définir les objectifs principaux ainsi que de modéliser la culture managériale souhaitée et de la mettre en œuvre au quotidien.

Domaine patrimoines immobiliers

Ci-après, les éléments importants des deux unités du domaine.

Patrimoines immobiliers de tiers (PIT)

CPCL historique/CPCL – ex-COLOSA/SILL S.A./Fonds Edouard et Hortense Pache (FDPA)

L'Unité PIT est en charge de la gestion complète des mandats de tiers, qu'il s'agisse de location et de technique, y compris de l'établissement et du suivi des budgets annuels.

Nombre de logements et nouveaux baux à loyer établis en 2023:

- CPCL – 3'664 logements et 519 nouveaux baux à loyer établis;

- SILL S.A. – 627 logements et 131 nouveaux baux à loyer établis (y compris aux Plaines-du-loup);
- FDPA – 13 logements et 2 nouveaux baux à loyer établis.

Soit un total de 4'304 logements et 652 nouveaux baux à loyer établis.

Par ailleurs, une mise en valeur du projet Métamorphose a débuté au printemps 2023, avec 94 logements, tous loués, soit:

- route des Plaines-du-Loup 47a–47b, 33 logements «LLM»;
- rue Elisabeth-Jeanne-de-Cerjat 2–4, 29 logements «LLA», 20 logements «LLM» et 12 logements «LML».

La prochaine étape sera pour le printemps 2024, avec 104 logements «LLM» sis route des Plaines-du-Loup 51a/51b/53.

Durant l'année écoulée, des rénovations ont été entreprises:

- rue Centrale 30 à Chavannes – suite à la rénovation complète du bâtiment à fin 2022, tous les logements ont été reloués courant de l'été 2023;
- place Chauderon 9 – le remplacement des deux ascenseurs côté est s'est terminé fin décembre 2023. Les deux autres, côté ouest, seront remplacés dans le courant de l'année 2024;
- place Chauderon 7-9 – réfection complète en cours de tous les groupes sanitaires ainsi qu'une mise en conformité des garde-corps des escaliers. Ces travaux sont terminés à Chauderon 7 et vont se poursuivre à Chauderon 9 en 2024;
- rue Dr-César-Roux 8 – ARLO et GER ont présenté aux locataires la rénovation, l'assainissement énergétique et la remise aux normes du bâtiment avec la création d'un étage supplémentaire et création de quatre logements. Avec une date de dépose du permis de construire pour début 2024 et un début des travaux estimés pour fin 2024.

Ces interventions sont suivies conjointement avec le Service d'architecture et du logement.

Patrimoine immobilier financier Ville (PIF)

Le patrimoine immobilier financier est composé 418 biens immobiliers parmi lesquels 115 sont gérés pour le compte d'autres services propriétaires de la Ville. Ils sont composés principalement de 758 logements, de 564 locaux administratifs et commerciaux et de 140 terrains. Au cours de cette année, 133 nouveaux baux à loyer ont été établis.

En termes de faits marquants, il y a lieu de relever les tâches ci-après:

- clôture des comptes 2016 à 2022 pour la PPE (avec le Canton) Riponne;
- augmentation des loyers après travaux à plus-value et acceptation des locataires pour les immeubles sis à route de Praz-Gillard 7 et 7a;
- les contrats de prêt à usage des maisons sises à la rue de Chavannes ont été résiliés au 31 août et il a été demandé aux derniers collectifs de quitter les lieux au 30 novembre dernier pour permettre les fouilles archéologiques des Prés-de-Vidy;
- les indemnités des locataires pour l'avenue d'Echallens 29 dans le cadre des travaux du LEB ont été réglées conformément à la convention avec les TL;
- les locataires de l'immeuble sis rue Dr-César-Roux 5 ont accepté leur résiliation contractuelle en bénéficiant de logement de remplacement à rue de l'Industrie 13, ce qui a permis d'engager les travaux de rénovation de tout l'immeuble;
- le nouvel établissement sous l'enseigne «Image Plus» s'est installé à place de la Palud 11 le 1^{er} juillet 2023;
- pour faire suite à la résiliation de l'Ecole Hôtelière de Lausanne de la reprise du site du Chalet-à-Gobet, l'EVAM a pris possession des locaux de l'ancienne auberge dès le 1^{er} mai 2023 et de l'ancienne caserne le mois suivant;
- mise en location de l'immeuble de la rue de l'Industrie 13 après sa rénovation complète;

- un appel d'offres pour le magasin de fleurs sis au cimetière de Montoie a permis la signature d'un contrat de bail à loyer avec Helvetia Fleurs Montoie Sàrl, qui reprendra la gestion du site dès le 1^{er} janvier 2024.

Plan de mobilité (PML)

Pour le compte du PML, 1'103 places de parc sont gérées et 84 nouveaux baux à loyer ont été enregistrés sur l'année. Ce nombre légèrement en baisse par rapport aux années précédentes s'explique par l'absence d'évènements particuliers, tels que des mouvements liés au chantier du Tramway t1, ou la reprise de véhicules de service par le Service achat et logistique Ville (SALV) tel qu'opéré en 2022.

Parcelles en DDP

La gestion administrative a été augmentée à 279 parcelles en droit distinct et permanent de superficie (DDP) à la suite de la création de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup.

Domaine technique des patrimoines administratif et financier et relations interservices

Administration et secrétariat du domaine

Outre les prestations courantes, le secrétariat a mené à terme les actions suivantes:

- gestion immobilière – analyse de baux, conventions, recherches de locaux, analyse et conclusion ou reconduction de baux pour plusieurs services, examen des notifications de hausse de loyer, soutien des services communaux dans les démarches administratives avec les régies, participation à la rédaction de contrats de prêt à usage et de conventions;
- soutien au secrétariat de direction du service;
- dans le cadre du Préavis N° 2023/10 «Musiques actuelles – Les Jumeaux – Demande de crédit d'investissement – Demande de subvention d'investissement» – mandat dès le 1^{er} mars (1^{re} étape) de surfaces à la rue de Genève 21, reprise de locataires déjà en place, séance d'information organisée pour les sous-locataires et dès le 15 juillet (2^e étape) établissement de baux spécifiques, création de clefs de répartition des loyers, forfait de chauffage et frais accessoires.

Unité technique des patrimoines administratif et financier (TPAF)

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Plusieurs faits marquants sont toutefois à relever:

- rue de la Vigie 6 – DPMA Ambulances – désamiantage de l'ancien local de lavage du corbillard;
- chemin de Montelly 13 – Centre de vie enfantine (CVE) de Montelly – travaux d'étanchéité de la toiture et des descentes des eaux pluviales, travaux de remise en conformité incendie suite au rapport ECA;
- Vallée de la Jeunesse 1 – travaux d'étanchéité du soubassement de l'immeuble C – Maison de l'Enfance et réfection des revêtements de sols;
- rue du Jorat 21 – compartimentage coupe-feu, protection des vitres avec film anti-éclats;
- avenue de Sévelin 36 – Théâtre – travaux d'amélioration acoustique et d'accessibilité universelle, phase 1;
- rue Louis-Auguste Curtat 3 – création d'un enclos pour les conteneurs à déchets;
- avenue du Théâtre 12 – Le Théâtre Restaurant – travaux de réfection du carrelage de la cuisine;
- place de la Cathédrale 6 – Maison de la Culture et de l'Innovation numérique – accompagnement du projet de réaffectation du MUDAC;

- rue de la Louve 1 – concept d'amélioration des conditions de confort, suppression des luminaires sur pied, remplacés par plafonniers LED, dans tous les bureaux ainsi que dans les patios;
- place de la Palud 2/Louve 1 – création d'un couvert à vélos pour l'administration communale;
- place Chauderon 7 – aménagement pour la réorganisation des services de la Direction des sports et de la cohésion sociale;
- chemin de Boissonnet 43 – Centre de la Petite Enfance (CPE) de Boissonnet – création d'une cuisinette à l'étage, travaux de mises aux normes hygiène des deux nurseries de l'étage et pose de cloisons;
- chemin de Vers-chez-Bonjour 8, 10 – Centre de vacances et école à la montagne Les Chevalleyres – remplacement de la hotte de ventilation de la cuisine, travaux de peinture de la cuisine et production;
- chemin de Champrilly 21A – CVE de Valency – travaux de rénovation et d'extension;
- route du Planemard 15 – Centre de vacances et école à la montagne Le Planemard – rénovation complète de la salle de bain avec remplacement de la dalle et de la chape, travaux de carrelage des murs de la cuisine, désamiantage et remise en état des sanitaires du rez-inférieur;
- avenue Dapples 50 – Maison de quartier sous-gare – création d'une nouvelle cuisine à l'étage;
- route Aloys-Fauquez 59 – CVE de Bellevaux – remplacement du système de couverture de la terrasse par une voile d'ombrage enroulable de 65 m²;
- route de Genève 52 – CVE de la Maille – pose d'un voile d'ombrage enroulable de 80 m² dans la cour de l'UAPE;
- route de Chavannes 101 – CVE de la Bourdonnette – remplacement des 10 coupoles de toiture et sécurisation de celles-ci par la pose de grilles anti-chutes;
- allée Ernest-Ansermet 3 – Casino de Montbenon: remplacement de l'éclairage par du LED ainsi que des haut-parleurs zone ouest de la Salle des Fêtes, étude pour mise à niveau de l'éclairage de la Salle Paderewski;
- avenue des Bergières 7-9-11 – pose d'arceaux à vélos, révision du système de sécurité feu (AEAI);
- place Chauderon 4 – mise en conformité des ascenseurs, modification de façade (fenêtres sud-est);
- rue du Port-Franc 18 – divers réaménagements intérieurs (cloisons et plafonds) suite changements d'organisations internes (Service de l'économie (ECO), MAP, LEA, ARLO), remplacement de l'éclairage par du LED, zone Atrium;
- avenue du Théâtre 6 – cinéma Capitole – accompagnement du projet de rénovation;
- avenue du Simplon 33 – assainissement ponctuel des installations de salles d'eau et partiellement des communs, mise aux normes de sécurité incendie;
- route de l'Abbaye 2 – restaurant Bongoût Sàrl – remise en état du sol de la cuisine professionnelle;
- avenue des Bergières 15 – Auberge de Beaulieu – remplacement des fenêtres par des modèles plus performants énergétiquement et travaux pour l'amélioration acoustique;
- chemin du Bois-de-Vaux 36 – Jehnhôtel – travaux d'étanchéité de toiture;
- quai J.-P.-Delamuraz 1 – Le Lacustre, débarcadère de la CGN et douane – rénovation de la distribution des sanitaires;
- avenue Georgette 1 – PROFA – assainissement suite à des problèmes d'infiltration;
- rue Neuve 2 – Restaurant Le Pointu – traitement des problèmes d'infiltration au sous-sol;
- avenue Louis-Ruchonnet 59 – édicule de Chauderon – assainissement de la toiture;
- rue Saint-Martin 29-31-33 – audit «grands consommateurs».

Dans le cadre de la crise énergétique, respectivement du plan OSTRAL, des études ont été réalisées par des mandataires spécialisés pour le contingentement de huit bâtiments administratifs complémentaires «grands consommateurs». Des mesures d'économie pérennes ont également été identifiées ou sont en cours.

Secteur intendance

L'année a été marquée par:

- place Chauderon 7 – transformation des bureaux et création des salles de conférence au rez-de-chaussée, modernisation des sanitaires y compris des conduites d'eau du rez-de-chaussée au 5^e étage, mise en conformité des mains-courantes depuis l'étage parking D au 5^e étage, remplacement des cuisinettes des 4^e et 5^e étages;
- place Chauderon 9 – remplacement des deux ascenseurs ouest, pose de variateurs pour la mise en fonction automatique de la climatisation, réfection de l'étanchéité à l'entresol 1 et mise en conformité de l'installation électrique OIBT;
- place Chauderon 11 – mise en conformité de l'installation électrique OIBT (reliure);
- place Chauderon 7-9-11 et parking – audit «grand consommateur» pour l'entier du site;
- rue de Genève 28 – parking de Chauderon – remplacement du système d'exploitation des utilisateurs tickets et abonnés y compris l'activation du système de paiement par canaux numériques, remplacement des sources lumineuses par du LED, pose de klaxons pour l'évacuation de secours sur les 4 étages, mise en conformité de l'installation sprinkler;
- interventions et dépannages sur les sites de la place Chauderon 4-7-9-11, rue du Port-Franc 18, rue du Maupas 34, avenue de Sévelin 46 et rue des Terreaux 33;
- route du Signal 46 – cantine de Sauvabelin – 23 locations effectives et deux locations annulées.

Secteur Accueil et information (SAI)

En 2023, l'accueil du service a reçu environ 13'000 personnes à la réception, répondu à 37'000 appels et réceptionné 13'400 courriels.

Finances et informatique

L'année 2023 a été caractérisée par l'amélioration et la mise en production décalée d'éléments essentiels au fonctionnement des logiciels Abalmmo et BDOC dans le cadre de la conduite administrative, locative, technique et comptable des immeubles, biens-fonds et droits de superficies en gérance, ainsi que par le bouclage des comptes 2022 des patrimoines tiers dont les délais de restitution ont dû être reportés en raison d'éléments comptables non satisfaisants figurant dans le logiciel de gestion.

Comptabilité

Outre les traitements courants pour le service, l'année 2023 a été marquée par:

- l'utilisation de nouveaux modules Abalmmo (décompte de chauffage, gestion des honoraires, etc.) et d'amélioration de l'outil BDOC (éditique), mises en production échelonnées, selon les spécificités, les formations des collaborateurs et divers travaux d'adaptations des outils;
- l'utilisation du nouvel ERP de gestion des finances de la Ville, Abacus, pour les comptes administratifs du service, la gestion des investissements et l'interfaçage des éléments Abalmmo;

- la mise à jour des comptes débiteurs par une équipe externe dédiée entièrement à ce travail qui a été engendré par un défaut du nouveau logiciel de gestion. Ce travail se poursuit sur 2024;
- le rattrapage des décomptes de chauffage des saisons précédentes, reportés en raison de la mise en place du nouveau logiciel de gestion immobilier, ce travail se poursuit en 2024;
- la reprise et modification d'écritures 2022 dans les comptes gérés pour le compte de tiers et le bouclage reporté de ces comptes.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2023:

- en collaboration avec le SOI, l'amélioration du logiciel Abalmmo et des composants du nouvel outil ont été mis en place de manière échelonnée pendant l'année 2023, chaque instance installée a nécessité préparations, tests et déploiement, puis assistance et aide aux utilisateurs, définitions de listes et rapports, spécifications et implémentation de besoins spécifiques;
- en collaboration avec le SOI, la poursuite de l'amélioration des outils de communication du service, en particulier ceux liés à l'éditique.

Service d'architecture et du logement (ARLO)

Principales missions du service

Le Service d'architecture et du logement est constitué de quatre domaines:

- systèmes, opération et support;
- logements d'utilité publique et établissements publics;
- architecture et bâtiments;
- unité Pôle Gare.

Les missions principales du service sont:

- gérer les opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;
 - développer et mettre en œuvre la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier de la Ville et de tiers;
 - mettre en place la politique communale du logement et de l'habitat et garantir sa mise en œuvre;
 - mettre en cohérence les différentes politiques publiques autour du bâti (développement durable, assainissement énergétique, accessibilité universelle, accompagnement des locataires, politique de prix, préservation du patrimoine, etc.);
 - accompagner la rénovation de logements et la création de logements d'utilité publique sur tout le territoire lausannois;
 - piloter et mettre en œuvre la politique des établissements publics;
 - gérer l'attribution des logements subventionnés et contrôlés;
 - gérer administrativement l'Unité Pôle Gare.
-

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Architecture & Bâtiments	24.50	19.50	27.30	23.70
Direction ARLO	2.40	1.00	2.20	1.00
Log. Util. Publ. Et Etabl. Publ	14.00	12.20	14.00	14.00
Pôle Gare	3.60	3.60	4.70	3.00
Syst., Op. et Supp.	6.90	6.80	6.80	6.80
Total service	51.40	43.10	55.00	48.50

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	3.60

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Architecture & Bâtiments	21	19.50	26	23.70
Direction ARLO	1	1.00	1	1.00
Log. Util. Publ. Et Etabl. Publ	14	12.20	16	14.00
Pôle Gare	5	3.60	4	3.00
Syst., Op. et Supp.	8	6.80	8	6.80
Total service	49	43.10	55	48.50

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Architecture & Bâtiment	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	3	9

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	2

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	–	–	–	–
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	3.68	5	1.97
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	*	1	*
Total service	6	3.68	6	1.97

* information indéterminée car à la tâche

Formation

En 2023, le service a accueilli 3 stagiaires pour des stages «découverte» du métier de dessinateur en architecture de 3 jours. En partenariat avec le Service du cadastre, le service a également pu recevoir 10 stagiaires pour une journée dans le cadre d'un stage «découverte».

Evènements marquants

La mise en œuvre du nouveau système comptable Abacus a nécessité de nouvelles procédures pour assurer le bon suivi des projets de construction et rénovation du service. La mise sous toit de la stratégie d'assainissement votée par le Conseil communal le 4 avril 2023.

Principales activités 2023

Organisation

La réorganisation du nouveau Service d'architecture et du logement, initiée en 2021, s'est poursuivie. Début septembre, le service a passé avec succès le second audit de surveillance de la certification, de ses activités de planification et constructions, d'organisation de concours et de gestion des procédures des marchés publics, selon les exigences de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée lors de cet audit, qui a confirmé la bonne mise en œuvre du système de gestion et d'amélioration continue.

Concours

Le service, représenté par sa cheffe du service, a participé en tant que membre professionnel du jury aux concours suivants:

- concours de sélection d'une ou un artiste pour la réalisation d'une intervention artistique au collège de St-Roch;
- concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile pour la réalisation d'un nouveau complexe scolaire appelé les Jardins de Vidy.

Amiante

Le service continue d'assurer la conduite du groupe amiante en étroite collaboration avec l'Unité environnement.

Les déléguées et délégués amiante des services maîtres de l'ouvrage n'ont pas signalé de besoins particuliers concernant leurs bâtiments.

Développement durable

Le service est sensible au thème de la construction durable et les thématiques connexes (matériaux biosourcés, réemploi, énergies renouvelables, etc.) sont intégrées dans les pratiques et les processus.

Représenté par l'adjoint de la cheffe de service, ARLO est membre, en tant que service constructeur d'un maître d'ouvrage public, du comité de l'association Eco-Bau et du Comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

Le service participe également au «groupe bois» de la direction LEA et au «groupe bois local».

Le service est également le répondant pour la direction LEA pour l'accessibilité universelle.

Systemes, operations et support (SOS)

Juridique et marchés publics (JMP)

Dans le cadre de ses activités de répondant des marchés publics dans le domaine de la construction, l'unité renseigne, conseille et accompagne les services maîtres de l'ouvrage pour les questions juridiques et administratives.

Plus de 150 adjudications ont été élaborées en 2023. Deux recours ont été enregistrés: le premier contre une décision d'exclusion et le second contre une décision d'adjudication. Le premier recours (concernant le CVE de Valency) a été retiré en cours de procédure. L'autre procédure est encore pendante (concernant l'assainissement du patrimoine financier de la Ville).

Le «Guide du mandataire», regroupant toutes les données et la documentation mises à disposition des services maîtres de l'ouvrage, mandataires et prestataires externes dans le cadre de la gestion d'un projet de construction, a été étoffé et mis à jour en 2023.

Statistiques (STAT)

Logements vacants

L'enquête annuelle, effectuée auprès des gérances conformément aux instructions du Canton, a permis de dénombrer 417 logements vacants (à louer et à vendre) au 1^{er} juin 2023. Ce résultat se traduit par un taux de vacance de 0.50%, soit une augmentation de 0.03 points de pourcentage par rapport au taux consolidé de 0.47% pour l'année 2022.

Au niveau cantonal, le taux de pénurie provisoire est de 0.98% pour l'année 2023, soit une baisse de 0.12 points de pourcentage par rapport au taux définitif de 1.10% pour l'année 2022.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Sur la base du registre cantonal vaudois des bâtiments (RCB), le parc de logements lausannois totalise, en décembre 2023, 81'361 logements compris dans 8'647 bâtiments, recensés et mis à jour par l'Unité statistiques. Ce résultat se traduit par une progression de 0.76%, soit 610 logements supplémentaires par rapport à 2022.

Le parc de logements à loyers modérés totalise 8'184 logements, représentant 10.06% du parc lausannois.

Logements d'utilité publique et établissements publics (LUP ET EP)

Office communal du logement (OCL)

Unité logements à loyers modérés (LLM)

Les collaboratrices et collaborateurs s'occupent de toutes les tâches liées à la location et au contrôle des logements à loyers modérés, ainsi que l'accueil des usagères et usagers.

Inscriptions aux logements à loyers modérés

Durant l'année 2023, 3'050 dossiers d'inscription ont été réceptionnés (état au 30 novembre 2023), un chiffre en hausse par rapport à l'année 2022 (2'685 dossiers). Cette augmentation s'explique par les différentes mises en location du nouvel écoquartier des Plaines-du-Loup. Sur les 3'050 dossiers traités, 1'563 attestations de pré-inscription ont été envoyées, 1'311 cartes vertes (dossiers finalisés) et 134 refus d'inscription.

Concernant l'accueil, une augmentation de la fréquentation a été constatée, représentant une moyenne de 1'030 passages par mois (990 en 2022), soit environ 52 par jour.

Les gérances partenaires ont envoyé 1'442 dossiers de candidats qu'elles ont retenus pour les logements mis en location en vue d'obtenir une autorisation pour l'établissement du bail. Au cours de l'année, 518 usagers ont obtenu un bail, un chiffre en augmentation dû aux nouveaux logements proposés.

La Commission de dérogation a reçu, analysé et traité 24 demandes de dérogation.

Contrôle des conditions d'occupation

Les contrôles ont porté sur 630 logements, soit une diminution de 40% par rapport à l'année précédente (1'041). Cela s'explique par l'augmentation des inscriptions et du nombre de mises en location dues aux Plaines-du-Loup obligeant à prioriser certaines tâches. Dans la grande majorité, les conditions d'occupation étaient encore respectées malgré l'annonce d'un changement de situation. Dans les cas où les conditions n'étaient plus remplies, 128 baux ont été résiliés (84 résiliations pour revenus trop élevés, 41 résiliations pour sous-occupation notoire et 3 pour devoir d'information et de révision non respectés).

Suite aux résiliations de bail, 109 conventions ont été établies, accordant une prolongation de bail, 64 audiences ont eu lieu en Commission de conciliation et 12 réclamations contre la décision de l'Office communal du logement ont été traitées par le Service ARLO.

Unité communale de préservation du parc locatif

L'unité assure le suivi des dossiers et le respect des procédures selon la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL, notamment dans le cadre des procédures de demandes de permis de construire.

En 2023, environ 500 dossiers (englobant la partie travaux et aliénations) ont été transmis à l'unité.

Les dossiers liés aux rénovations, transformations, démolitions/reconstructions ou changements d'affectation qui ont fait l'objet d'un préavis communal sont au nombre de 112. Le prix de location moyen se situait à CHF 211.-/m²/an avant travaux et à CHF 243.-/m²/an après travaux.

En outre, 57 dossiers de demandes d'aliénations ont fait l'objet d'un préavis communal, avec un prix de vente moyen de CHF 10'694.-/m².

Chaque préavis communal transmis à la Direction générale du territoire et du logement, Division logement a été assorti d'une demande de condition (mesure de contrôle du revenu locatif d'une durée de 3, 5 ou 10 ans).

Politique du logement et de l'habitat (PLH)

Assistance et coordination aux locataires

Avec 56 nouvelles demandes de soutien, le nombre de sollicitations a été stable. L'année a été marquée par un engagement particulier dans le cadre de la mise en location des nouveaux immeubles aux Plaines-du-Loup et des orientations prioritaires qui ont pu être faites, en particulier dans les logements à loyers modérés (LLM).

Dépliant et page Internet «Le logement à Lausanne»

L'Unité PLH a créé un dépliant intitulé «Le logement à Lausanne» diffusé dès décembre 2023 à l'ensemble de la population lausannoise par le biais des factures des SIL et de différents guichets communaux. En parallèle, l'Unité PLH a aussi créé une nouvelle page Internet sur le site de la Ville, nommée «Le logement à Lausanne». Ces informations répondent à une demande politique et offrent un ensemble d'informations sur le thème du logement, en particulier sur les droits et obligations des locataires et bailleuses et bailleurs.

Poursuite du projet «Vieillir chez soi» faisant partie du Programme fédéral «Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020–2024»

En 2023, 10 adaptations de logements ont été réalisées et 2 aides au déménagement ont été effectuées, en collaboration avec Pro Senectute Vaud.

Soutien aux coopératives d'habitantes et habitants et développement d'habitats innovants

Dans le cadre du projet «Métamorphose» aux Plaines-du-Loup (PA 1), l'Unité PLH a continué de soutenir tout au long de l'année les cinq coopératives d'habitantes et habitants, notamment dans leur processus d'attribution des logements pour lesquels la Ville de Lausanne a acquis des parts sociales (environ 30 logements). En 2023, l'Unité PLH a attribué 18 de ces types de logements pour deux coopératives. Elle a contrôlé ces attributions de logements à loyers abordables (LLA) ou régulés (LLR) sur la base de critères fixés dans des actes constitutifs de droit distinct et permanent de superficie (DDP) réglant la relation de la Commune avec ces investisseurs.

Promotion et mise en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie

La 19^e édition de la «Fête des voisins» a eu lieu le 26 mai et a rencontré un vif succès, avec 300 inscriptions enregistrées cette année.

L'accompagnement des associations des habitantes et habitants des Fiches Nord et des Falaises s'est poursuivi, ainsi que le soutien à l'association des habitantes et habitants du Vallon.

Suivi des immeubles préemptés

Selon la LPPPL, le droit de préemption peut être activé afin de promouvoir les logements d'utilité publique et maintenir les locataires en place avec des loyers stables et abordables sur le long terme.

En collaboration avec la Commission immobilière, quatorze immeubles ont été préemptés de 2020–2023 et un immeuble acheté de gré à gré. Ceux-ci sont surveillés par le Service d'architecture et du logement et gérés par la gérance en place, hormis deux immeubles gérés par le Service des gérances de la Ville, jusqu'à leur revente en DDP.

Implication dans les Conseils d'administration et de fondation œuvrant pour des logements d'utilité publique

Quatre collaboratrices et collaborateurs représentent la Ville dans 20 sociétés afin de promouvoir, planifier, accompagner et contrôler les logements d'utilité publique.

Etablissements publics

Suite à l'appel d'offres publié dans le courant de l'année, en collaboration avec GER, les futurs exploitants de la Vaudaire à Vidy ont été choisis fin 2023. Quant à la reprise du Château de Rochefort à Allaman, traitée en collaboration avec le SPADOM, le processus de sélection est en cours et permettra de révéler les repreneurs de cette exploitation œnotouristique également dans le courant du premier trimestre 2024.

Par ailleurs, l'adoption du Préavis N° 2023/01 annonçant l'assainissement énergétique de bâtiments dont certains comportent des établissements publics, a nécessité la collaboration avec le Service des gérances et le Domaine architecture et bâtiment (ARBA) d'ARLO pour la préparation de cahiers des charges spécifiques. Il en est de même pour le bâtiment sis allée Ernest-Ansermet 1 qui fait l'objet d'une analyse approfondie dans la perspective de sa rénovation annoncée dans le Préavis N° 2023/36 «Programme d'entretien et importants travaux de remise en état, d'amélioration des performances énergétiques, diverses mises en conformité en matière d'accessibilité universelle, de sécurité incendie, de garde-corps et d'infrastructures de divers bâtiments du patrimoine financier – Crédit-cadre 5^e étape (2023–2027)»

Architecture et bâtiments (ARBA)

Le Domaine architecture et bâtiment met ses compétences de planification et construction à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel:

- la gestion des opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;
- le conseil et l'accompagnement des services communaux, maîtres de l'ouvrage et des tiers (CPCL) dans leurs projets de construction, rénovation, transformation et entretien du patrimoine bâti;

- le pilotage et la gestion des constructions d'échelle et de programmes très variés;
- le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine de la Ville et de tiers;
- la mise en cohérence les différentes politiques publiques autour du bâti (développement durable, assainissement énergétique, accessibilité universelle, accompagnement des locataires, politique de prix, préservation du patrimoine, etc.);
- le pilotage des affaires de la CPCL en tant que délégué maître d'ouvrage (DMO).

Ce domaine possède une grande expérience dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaboratrices et collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées sont de nature extrêmement variée dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale, de la mise en conformité d'une école et de la rénovation d'un immeuble locatif. Les collaboratrices et collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et piloter les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont gérées avec le support de mandataires externes, qui nécessitent un pilotage et une coordination par les architectes cheffes et chefs de projet du domaine. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

Le domaine est consulté par les maîtres d'ouvrages des services communaux ainsi que par la CPCL en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent environ 60% des affaires traitées en interne. Il est clairement démontré que sollicité à temps, le domaine peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Economie de la construction – Hausse des prix – Absence de concurrence lors des appels d'offres

La pénurie de matériaux découlant de la pandémie de COVID-19 a impacté durablement les grands chantiers de construction en cours dont le Service d'architecture et du logement assure le pilotage. Cette situation s'est encore aggravée par l'émergence de la crise énergétique liée au conflit en cours en Ukraine. S'ajoute à cette situation qui perdure un constat probant d'un manque général de main d'œuvre qualifiée dans les entreprises. Ainsi, la Ville, comme pour tous les acteurs publics ou privés, est confrontée à des hausses de prix sur ses projets. Les dépassements liés à ces hausses feront l'objet de demandes de crédit complémentaire auprès de la commission des finances.

Assainissement énergétique

Dans le cadre de cette mission, le domaine a:

- développé et lancé la mise en œuvre de la stratégie pour l'assainissement énergétique des bâtiments propriétés de la Ville en collaboration avec les autres services concernés, Gérance (GER), Commission immobilière (CI), Service des finances (SFIN) et Services industriels (SIL). Le Préavis N° 2023/01 «Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 74'680'000.- pour la mise en place d'une stratégie d'assainissement et pour une première étape, premier lot, d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne» relatif aux travaux d'assainissement d'une 1^{re} étape de 20 bâtiments, d'un montant de CHF 74,6 millions, a été adopté le 4 avril 2023 par le Conseil communal;
- mené les analyses économiques et techniques sur une vingtaine de projets d'assainissements énergétiques et calculé les émissions/économies de CO₂ en rapport avec les travaux planifiés dans le préavis susmentionné;

- effectué les analyses préalables en vue de la constitution d'un 2^e lot d'assainissement d'une trentaine d'objets du patrimoine financier géré par le Service des gérances;
- lancé les appels d'offres pour la désignation des mandataires et démarré les études de projet sur les objets de la 1^{re} étape.

Patrimoine de la CPCL

Suite à la validation du nouveau contrat de «Délégué à la maîtrise d'ouvrage» par la direction de la CPCL, et à l'analyse énergétique du parc, une priorisation des travaux établie avec la direction de la CPCL a été mise à jour de même que le chiffrage de tous les bâtiments à rénover dans les 10 ans. Il en résulte le nouveau plan des investissements 2024–2033 que la CPCL a validé fin 2023.

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

A l'étude:

- rue Dr-César-Roux 8 – négociation avec le voisin et établissement d'une convention, optimisation du projet et présentation aux locataires. Analyse sismique, modification et finalisation du dossier d'enquête pour la rénovation de l'enveloppe et des techniques et la création d'un étage supplémentaire;
- avenue de Morges 33bis – phase projet et optimisation pour la rénovation complète de l'immeuble;
- rue Haldimand 51 – étude phase 1 pour la rénovation de l'enveloppe et modification du programme;
- route des Plaines-du-Loup 74 – étude de faisabilité pour une rénovation et plusieurs variantes de densification de la parcelle avec estimation des coûts pour future décision de la CPCL;
- place Chauderon 7–11 – étude pour mise aux normes des voies d'évacuation du parking;
- avenue de la Harpe 52–54–56 – étude de faisabilité pour une rénovation et plusieurs variantes de densification de la parcelle avec estimation des coûts pour future décision de la CPCL;
- avenue de la Harpe 47-Lac 2 à 10 – analyse bâtiment, appel d'offre architecte et lancement de la phase d'étude 1.

En cours de réalisation:

- place Chauderon 7–9 (7^e étape) – réfection des installations sanitaires de l'immeuble Chauderon 7 et mise aux normes des gardes corps, préparation de la phase exécution pour l'immeuble sis à place Chauderon 9;
- rue St-Martin 33 – fin étape 1 pour le remplacement de la ventilation et mise aux normes AEAI, étapes 2 et 3 à réaliser en 2024 et 2025.

Projets réalisés:

- rue Centrale 30 – rénovation complète de l'immeuble terminée début 2023 hormis les travaux du chauffage à distance (CAD) qui seront réalisés en 2024;
- rue St-Martin 29 – décompte final effectué après la fin des travaux pour le remplacement de la ventilation de l'Office du stationnement;
- rue St-Martin 33 – fin des travaux pour le remplacement des tableaux électriques, décompte à établir.

Des dossiers sont en attente d'une décision de la part de la CPCL.

Au chemin de Praz-Berthoud 2–10, une étude de faisabilité vient d'être lancée fin 2023 pour une potentielle densification.

Patrimoine financier de la Ville de Lausanne

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

A l'étude:

- rue Aloys-Fauquez 1 – assainissement technique et énergétique;
- avenue de Chailly 59 – assainissement énergétique;

- chemin du Devin 28 – assainissement énergétique;
- route Aloys-Fauquez 46 – assainissement énergétique;
- rue de la Tour 4 – assainissement énergétique;
- chemin de Bellerive 19 – assainissement énergétique;
- avenue du Temple 22 – assainissement énergétique.

En cours de réalisation:

- rue Dr-César-Roux 5 – assainissement technique et amélioration accessibilité universelle.

Réalisation:

- rue de l'Industrie 13 – assainissement technique et énergétique.

Patrimoine administratif de la Ville de Lausanne

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

À l'étude:

- maison de quartier Plaines-du-Loup – nouvelle construction en matériaux bio-sourcés;
- centre funéraire de Montoie – assainissement technique et énergétique;
- collège de la Sallaz – étude de faisabilité;
- collège de Béthusy – étude de faisabilité salle de gymnastique, parascolaire, bibliothèque;
- musée de l'Hermitage – rénovation et mise aux normes.

En cours de réalisation:

- collège de la Barre – rénovation;
- collège de Montoie – assainissement énergétique;
- centre de vie enfantine de Valency – rénovation, agrandissement;
- cinéma Capitole – rénovation, agrandissement.

Achèvement, mise en service:

- théâtre de Vidy – rénovation et agrandissement;
- collège des Plaines-du-Loup – construction nouvelle;
- maison de la culture et de l'innovation numérique (Pyxis) – rénovation, transformation.

Etat du financement des affaires traitées des patrimoines administratif et financier

A la fin de l'année, le portefeuille géré s'élevait à CHF 408'912'825.-. Le nombre d'affaires correspondant est de 100. Les mandats actifs, au nombre de 80, sont les projets en cours avant bouclement des comptes.

Affaires en portefeuille	2022 en CHF	2023 en CHF
Crédits à voter	127'012'000.-	53'442'000.-
Crédits votés	280'612'000.-	355'470'825.-
Total	407'624'000.-	408'912'825.-

Répartition de l'ensemble des mandats

Mandats	Nb	2022 en CHF	Nb	2023 en CHF
Externes – bureaux privés	30	270'038'000.-	49	272'800'825.-
Internes – ARLO	31	10'574'000.-	31	23'230'000.-
Total	61	280'612'000.-	80	296'030'825.-

Le nombre d'affaires traitées a augmenté en 2023 avec l'arrivée des projets d'assainissement énergétique. En comptant la vingtaine d'affaires en cours d'attribution, il y a eu 43 nouvelles affaires ouvertes en 2023, neuf terminées, totalisant ainsi une centaine de projets traités par le domaine l'année dernière. Le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de

projets a augmenté de CHF 74'858'825.- principalement en raison des crédits votés pour l'assainissement énergétique.

Les dépenses engagées pour les travaux de construction par le domaine s'élèvent à CHF 34'000'000.- pour l'année 2023. Le montant des dépenses a diminué d'environ un tiers par rapport à 2022 (CHF 51'375'000.-). Cela s'explique par le fait que plusieurs projets importants sont terminés en 2022 (Stade de la Tuilière, Théâtre de Vidy, etc.) et que les nombreux nouveaux projets sont soit en phase d'études ou d'analyses préliminaires (études préalables, rédaction de préavis, appels d'offres mandataires).

Pôle Gare (PG)

Pour l'unité Pôle Gare, l'année 2023 a été consacrée au développement du projet d'aménagement de la place de la Gare et de ses accroches, dont le dossier complémentaire de l'examen préalable a été envoyé à la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton en novembre.

Concernant le projet des espaces publics sous-gare, un nouveau volet de démarche participative liée aux usages des espaces publics sous-gare a été initiée en mars avec une exposition sur la place des Saugettes. La restitution de la démarche en décembre marque une étape importante concernant le développement du réaménagement du quartier sous-gare pour lequel la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'302'000.- pour financer les études du projet par le Préavis N° 2023/59 «Pôle Gare 2023: Léman 2030 – Aménagements des espaces publics du quartier sous-gare».

Le projet des espaces publics a été repris partiellement et optimisé; il sera remis à l'enquête publique en janvier 2024.

Au sujet du quartier de la Rasude, le dossier du plan d'affectation a été envoyé à la Direction générale du territoire et du logement en janvier.

Un nouveau planning de référence avec une fin des travaux en 2038 a été annoncé en mars par les CFF.

Cet important retard des travaux ainsi que l'optimisation du projet engendrent des coûts complémentaires à hauteur de CHF 250 millions. L'OFT a proposé de compenser – de manière exceptionnelle – la part des montants qui auraient dû être pris en charge par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, soit CHF 15,4 millions. La Commune défend ses intérêts au même titre que le Canton au sein des rencontres politiques de haut niveau avec les directeurs de l'OFT et des CFF, rencontres qui ont eu lieu cinq fois en 2023.

Suite au démantèlement des palissades de la place de la Gare et de la place des Saugettes sous-gare par les CFF, le programme «Entracte» a été initié et mise en œuvre. Ouverts à toutes et tous, plus de 20 événements ont été mis sur pieds (concert, humour, etc.) en sus de BDFil pour animer cet espace public restitué à la population lausannoise.

En 2023, la Commission de projet ad hoc du Conseil communal s'est réuni 4 fois et la Délégation municipale Pôle Gare 5 fois. La gouvernance du projet de la gare de Lausanne comprend un comité de pilotage (COPIL), représentants des quatre commanditaires (OFT; CFF Immobilier; Canton; Ville) qui décident d'une part, et d'autre part le comité directeur (CODIR), représentants des commanditaires qui traitent des aspects stratégiques. Ils se sont réunis respectivement 4 fois et 3 fois durant cette année. Ceci a été l'occasion de se pencher de manière assidue sur le nouveau planning de référence du chantier de la gare, la prise en charge des surcoûts et de développer une vision globale des différents projets conduits au sein du périmètre Pôle Gare, d'échanger sur l'avancement général et sur le reporting global et financier du projet.

Service des parcs et domaines (SPADOM)

Principales missions du service

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, du paysage et d'aménagement de l'espace public;
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et cinq cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins du public et les aspects écologiques, esthétiques et économiques;
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal;
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire	1.60	1.60	2.40	1.60
Arbres	1.80	1.80	1.80	1.80
Ateliers	20.80	19.80	20.80	19.80
Bureau Esp. Public & Paysage	10.15	10.10	10.05	10.10
Cimetières	34.75	31.75	33.75	32.75
Conduite des Parcs	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction – RH – Admin	22.95	22.70	21.40	21.15
Entretien bâtiments & Infrastructure	2.00	2.00	2.00	2.00
Établissement horticole	18.20	18.20	17.40	15.60
Forêts	16.70	14.65	16.65	15.65
Nature	3.70	3.10	3.90	2.50
Parcs – sect. Ouest	38.90	36.10	40.10	38.10
Parcs – sect. Est	45.10	44.10	44.80	43.80
Parcs – sect. Sud	49.40	47.40	49.70	49.70
Police des chiens & Projets	3.00	3.00	3.00	2.00
QSSE	-	-	1.80	1.00
Vignobles	12.00	9.00	13.00	10.00
Total service	283.05	267.30	284.55	269.55

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	1.50

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Agriculture & Gest. Territoire	2	1.60	2	1.60
Arbres	2	1.80	2	1.80
Ateliers	20	19.80	20	19.80
Bureau Esp. Public & Paysage	11	10.10	11	10.10
Cimetières	33	31.75	34	32.75
Conduite des Parcs	2	2.00	2	2.00

Direction – RH – Admin	26	22.70	24	21.15
Entretien bâtiments & Infrastructure	2	2.00	2	2.00
Etablissement horticole	19	18.20	16	15.60
Forêts	16	14.65	17	15.65
Nature	5	3.10	4	2.50
Parcs – sect. Ouest	37	36.10	39	38.10
Parcs – sect. Est	45	44.10	45	43.80
Parcs – sect. Sud	49	47.40	52	49.70
Police des chiens & Projets	3	3.00	2	2.00
QSSE	-	-	1	1.00
Vignobles	9	9.00	10	10.00
Total service	281	267.30	283	269.55

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Ateliers	2	1
Bureau Esp. Public & Paysage	1	1
Cimetières	2	1
Direction – RH – Admin	3	3
Etablissement horticole	3	2
Forêts	3	3
Parcs – sect. OUEST	3	3
Parcs – secteur EST	3	2
Parcs – secteur SUD	2	4
Vignobles	-	2
Total service	22	22

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	20	23
Nombre de transfert(s)		
	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	20	23

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	3
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	5
Départ à la retraite	10
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	20

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	10	0.52	15	0.65
Auxiliaires mensualisé·e·s	12	3.85	12	4.72
Auxiliaires payé·e·s au forfait	7	*	5	*
Total service	29	4.37	32	5.37

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année 2023 est la 3^e année de mise en œuvre du plan canopée qui vise l'augmentation de la surface foliaire de 50% d'ici à 2040 sur le territoire communal. En plus des plantations, l'entretien des jeunes arbres et l'arrosage d'environ 3'000 arbres occupe le personnel du service de manière importante. Le projet «Synergies» impliquant différents services techniques de la Ville a eu des conséquences pour le SPADOM qui a vu d'une part, certains corps de métier être rattachés au SALV et d'autre part, qui a accueilli dans son équipe les menuisiers de MAP.

Principales activités 2023

- Février — un concours photo est lancé avec des communes partenaires pour promouvoir le projet «1, 2, 3... Nature! Cherche et trouve dans ta ville»;
- Mars — 11^e édition de la fête de la forêt Arbracadabra dans les bois de Sauvabelin;
- Avril — Lausanne Jardins 2024 «Lausanne Jardins se jette à l'eau!» une exposition à l'établissement horticole présente les résultats du concours international;
— 3^e Marché aux plantons de Lausanne avec ProSpecieRara;
— 4^e édition du #LausannePlogging pour sensibiliser la population au littering;
- Mai — la Fête de la nature revient à Lausanne sous gare;
— Bel-Air: un nouveau visage pour le Verger de la Paix;
— le Chasselas «Tout nu» couronné meilleur vin nature suisse;
- Juin — fermes de la Blécherette et du Châtelard – un nouveau domaine agricole bio créé;
— 5^e édition du «Concours Nature en ville» – la coopérative d'habitation Ecopolis est lauréate;
— appel à projets pour le magasin de fleurs du cimetière Montoie;
— littering au bord du lac – une œuvre de sensibilisation de Saype;
— inauguration du Parc du Loup;
— réaménagement de la toiture du parking Bellefontaine;
— réalisation d'un plantage au Patio;
— un verger participatif à Montblesson;
— réaménagement du Parc de la Brouette;
- Juillet — Visarte et Great Wine Capitals – «Viti Vini Vici», exposition entre art et vin dans le parc Mon-Repos;
- Août — agriculture urbaine – ouverture d'un local de vente de produits bios en circuit court à Beaulieu;
— Grand Prix du Vin Suisse – les vins du domaine du Burignon et du Clos des Abbayes obtiennent un triplé de médailles;
— appel d'offres pour l'exploitation des activités œnotouristiques de Château Rochefort;
- Septembre — 11^e édition du Marché d'automne organisé par la Ville de Lausanne en collaboration avec ProSpecieRara;
— inauguration du Parc des Faverges;
- Octobre — le Parc naturel du Jorat dévoile son projet de signalétique;
— le Clos des Abbayes, le Clos des Moines et le Burignon passent au bio;
— 23^e édition d'«Un arbre, un enfant»;
— la nouvelle loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) devient applicable pour une meilleure protection de la nature et des paysages, et des arbres;

- rencontre annuelle à Lausanne du réseau Great Wine Capitals; 13 délégations internationales passent une semaine en Suisse romande;
- Novembre — fleurissements en ville – les vivaces remplacent les annuelles, début des plantations à Ouchy;
- Décembre — 221^e Mise des vins à l'Hôtel de Ville.

Administration, communication, projets et ressources humaines (RH)

Administration

L'Unité administrative soutient la direction et les divisions du service en matière de correspondance, de suivi décisionnel, d'organisation et d'optimisation des processus. Elle gère aussi les réponses à donner au public, le suivi administratif des requêtes en abattage, ainsi que l'administration des plantages lausannois. La comptabilité assure le suivi des dépenses, accompagne les divisions pour l'élaboration du budget et pour le bouclage des comptes. L'implémentation de l'ERP Abacus a mobilisé toute la comptabilité du service en 2023.

Projets

L'Unité projets est la mise en pratique du principe de transversalité du service puisque toutes les divisions peuvent faire appel à elle pour mener certains de leurs projets – stratégiques ou opérationnels – nécessaires à la concrétisation du programme de législature.

Promotion et événements

La mission de l'Unité promotion et événements est de mettre en valeur les projets, les produits et les événements du service. Qu'il s'agisse d'organiser des conférences de presse, de rédiger des communiqués, des publications sur les réseaux sociaux, de créer des flyers, de gérer la logistique des événements, cette unité œuvre étroitement avec toutes les divisions du service. Elle est aussi en charge de la communication interne du service.

Ressources humaines (RH)

L'Unité RH a géré les affaires du personnel du service, incluant le suivi de situations problématiques de santé et la gestion de la relève et des talents, tout en assurant l'encadrement de 22 apprenties et apprentis, 32 stagiaires (stage découverte, BNF, Olbis, ETSL, Orif, OSEO, Le Repuis, AI, LIFT, Afiro, Fondation Verdeil, validation d'entrée en HES) et 32 auxiliaires.

Qualité, santé, sécurité et environnement

En 2023, une nouvelle unité Qualité Santé Sécurité et Environnement (QSSE) rattachée directement au chef de service a été créée. La formation continue du personnel en matière de sécurité et de santé au travail a été mise en œuvre et des audits internes au sein des divisions ont été effectués. Plusieurs analyses de risques ont été effectuées en collaboration avec le DSST et la stratégie QSSE a également été mise en œuvre.

Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan)

L'année 2023 a permis la transformation et l'agrandissement de la partie publique du parc d'éducation canine de Lausanne, à Vidy. Le BICan poursuit son activité dans le domaine de la police des chiens.

Domaines et patrimoine

Agriculture

L'Unité agriculture a poursuivi la mise en œuvre des axes de la Politique agricole urbaine définie dans le Rapport-préavis N° 2018/09 «Politique agricole urbaine: des balcons aux champs». Les actions les plus importantes réalisées ont été les suivantes:

- un nouveau fermier et un nouveau maraîcher exploitent désormais la ferme et les terrains de la Blécherette, ainsi que les terrains du Chatelard. Ainsi 21,2ha supplémentaires seront cultivés en bio;
- un nouveau plantage associatif (Le Patio) ainsi qu'un verger participatif – plantage à Montblesson ont été créés;
- 3 nouveaux potagers scolaires et 11 nouveaux jardins de poches ont été créés;
- l'école d'été d'agriculture urbaine organisée par Agridea et le Laboratoire d'agriculture urbaine de l'université de Montréal en juillet 2023 regroupant une centaine de participantes et participants durant trois jours a été organisée à Lausanne et sa région.

Entretien des bâtiments et infrastructures

L'unité a réalisé des travaux de rénovation liés à la protection des eaux et à la sécurité aux fermes des Saugealles et des Cases et a planifié les travaux destinés à la ferme du Chalet-de-la-Ville. Le renouvellement des installations de régularisation de la température des caves du domaine du Burignon a débuté.

Des études ont été lancées en vue de l'assainissement énergétique des bâtiments sous la responsabilité du SPADOM.

L'unité a effectué la conception et la réalisation de rénovation des bureaux pour ses sites administratifs, le remplacement de plusieurs unités de chauffages et de nombreux petits entretiens de bâtiments et locaux, refuge, WC public, etc.

L'unité a identifié un déficit d'entretien de certains ouvrages, pour lesquels il conviendra de déposer une demande de financement en 2024.

Vignobles

L'année 2023 a été marquée par:

- le passage en bio du Clos des Moines, du Clos des Abbayes et du domaine du Burignon avec une qualité des vins toujours au rendez-vous;
- la sortie de nouvelles références: Taquine (Petite Arvine); La Baronnie (Chasselas), Le Clos des Abbaye réserve (Syrah) et le Clos des Abbaye réserve (chasselas). Certaines références ont été abandonnées ou remplacées afin de maintenir une offre stable;
- un appel d'offres a été lancé afin de trouver un repreneur pour la gestion de l'œnotourisme à Château Rochefort.

Les domaines de la Ville de Lausanne ont été à nouveau classés parmi les 150 meilleurs vignobles suisses et de nombreux prix ont été décernés.

La 221^e mise aux enchères a connu un succès mémorable avec des prix qui se sont envolés.

Bureau espace public et paysage

Planification urbaine

- contributions à la révision du plan d'affectation communal (PACom) et son volet nature et paysage;
- suivi des grands projets lausannois: mise en œuvre du projet d'espaces publics du PPA1, mise en œuvre des travaux du parc; jugement du concours et développement de l'avant-projet d'espace public pour le PA2; suivi de l'élaboration des PA Jardins de Vidy et Vidy La Romaine; développement de l'avant-projet du nouvel établissement horticole, début du chantier du futur site logistique de Montblesson;
- pour les projets de transports publics – suivi des travaux de génie civil et adjudication des travaux de jardinage du Tramway t1; coordination des enjeux liés au futur métro m3 dans le cadre du développement des projets des stations; suivi du projet de réaménagement du carrefour Montétan et démarrage des travaux de réaménagement de l'ouest de l'avenue

d'Echallens; participation aux appels d'offres et concours pour les BHNS Borde-Bellevaux, Pully St-François et place du Tunnel; suivi des premières études d'avant-projet;

- pour Pôle Gare – calage du projet de la place de la Gare et des avenues en vue de la mise à l'enquête; adaptation du projet du quartier des Fleurettes; coordination pour les quartiers adjacents Rasude et Plateforme 10; contribution aux aménagements transitoires de la place de la Gare;
- poursuite et développement des projets de recherches sur les techno-sols en lien avec les besoins de portance et de gestion des eaux, et exploration des potentiels de production de biochar avec la biomasse lausannoise en coordination avec les SIL; lancement du préavis «Ville éponge pour améliorer la qualité des sols urbains»;
- adaptation du fleurissement en supprimant la culture de plantes annuelles et de bisannuelles au profit de vivaces.

Réalisation d'études et de projets dans les espaces publics

- **objectif canopée** – la mise en œuvre du plan canopée s'est poursuivie avec le suivi des plantations prévues durant l'hiver 2022–2023 et l'étude des emplacements pour la campagne de plantation 2023–2024, avec le même objectif de rafraîchissement de la ville, la stratégie de végétalisation verticale est mise en œuvre;
- **parcs** – les travaux de la fontaine ludique de Montbenon ont débuté en septembre et seront finalisés pour le printemps 2024. Le Parc du Loup a été inauguré. Les travaux aux abords du nouveau théâtre de Vidy se sont poursuivis, le parc des Faverges a été réaménagé, de même que le parc de Bellefontaine;
- **rues et places** – les travaux de plantations au sein de la plateforme de Sévelin ont été achevés au printemps; de nombreux arbres de rue ont été plantés dans des fosses entièrement renouvelées, notamment au chemin de Pierrefleur, rue du Bugnon, avenue d'Aoste, chemin de Florency, avenue de Montoie, bacs de la Riponne, bacs du Petit-Chêne, rue de la Mercerie, placette des Bergières, etc.);
- **préaux scolaires** – trois projets de réaménagement ont été en grande partie réalisés – collèges du Devin, de Saint-Roch et d'Entrebois;
- **places de jeux** – on peut relever la création de celles du Parc du Loup et de l'APEMS des Plaines-du-Loup tout comme le réaménagement des places de jeux des Faverges, d'Entrebois, de la Bourdonnette, de la Blécherette;
- **plantages et potagers urbains** – l'aménagement du plantage du Patio et celui du verger – plantage participatif à Montblesson, a été finalisé en mai 2023 et remis à l'association constituée;
- **fleurissement urbain** – une stratégie de reconversion des massifs de plantes annuelles et bisannuelles en massifs de vivaces a été développée et mise en œuvre dans divers sites de la ville, en particulier le long des quais d'Ouchy, à la roseraie du Général Guisan et sur le site de Montbenon. Près de 150'000 plantes bulbeuses sont venues s'ajouter dans ces sites de même que dans le parc de Mon Repos et à la place de Milan.

Manifestations diverses

- **Lausanne Jardins 2024** – la manifestation intitulée «L'eau et nous» prendra place sur les rives du lac entre la Chamberonne et la Vuachère et questionnera les nombreuses plus-values que l'eau apporte à la ville. Le concours international a eu lieu en 2023.

Entretien, production et maintenance

Production et aménagement bois

La nouvelle organisation du projet «Synergie» a été mise en place.

La menuiserie a réalisé l'intégralité des 150 bacs destinés aux jardins de poche et au quartier Cité Jardins de Prélaz, les réparations du mobilier en bois sur l'espace public et sur les places de jeux. L'équipe de la menuiserie a aussi réalisé le char de la fête de Nature, la réfection du plancher de la Tour de Sauvabelin, la réfection du balcon du chalet de la Blécherette. La menuiserie a aussi développé et fabriqué des tréteaux d'affichage public en bois.

L'équipe paysagère a réalisé divers travaux sur l'espace public et dans les parcs comme le réaménagement de la place du 24 janvier, l'aménagement des berges du lac de Sauvabelin, le biotope du parc de l'Hermitage, quelques murs et drainage dans les vignobles de la ville.

L'établissement horticole a produit pour la dernière année des plantes annuelles. Les horticultrices et horticulteurs ont commencé la production de plantes vivaces plus respectueuses des normes environnementales. La pépinière a aussi évolué avec la mise en place d'un concept de production d'arbres résistants aux changements climatiques.

Parcs et cimetières

La gestion des magasins de fleurs des cimetières a été remise à un gestionnaire privé, son activité commence débutera en janvier 2024. Des perméabilisations de zones goudronnées ont été effectuées dans le cimetière de Montoie.

Dans les parcs, le remplacement progressif des massifs de plantes annuelles et bisannuelles par des bulbeuses et des plantes vivaces a été effectué.

Les équipes d'entretien ont effectué la plantation d'environ 1'500 arbres et l'entretien d'environ 3'500 arbres dans le cadre de l'objectif Canopée. Les équipes de jardiniers ont repris l'entretien du Parc du Loup, ainsi qu'une partie des espaces verts de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Dans le cadre de Lausanne Jardins 2024, des jardins éponges ont été aménagées sur les îlots en béton de Plateforme 10.

Nature

Equipe biodiversité

L'équipe de projets «Biodiversité» s'est attelée à la rédaction du «Plan biodiversité de la Ville de Lausanne», qui vise à renforcer l'infrastructure écologique et favoriser la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal.

L'équipe de projets participe activement à la modification du Plan général d'affectation et l'élaboration des règlements des PACom pilotés par le Service de l'urbanisme (URB).

La Division nature participe aux différents événements du service et de la Ville afin de sensibiliser les habitantes et habitants lausannois à la préservation de la biodiversité urbaine. Pour la première fois, la «Fête de la Nature» de la Ville de Lausanne a été organisée à la place Alfred Stucky avec la participation des commerçantes et commerçants. Le projet de sciences participatives «1, 2, 3 nature... Recherche et trouve dans ta ville!» jouit d'une forte visibilité puisque plusieurs communes de l'agglomération participent au projet.

Territoire et construction

Au vu des enjeux liés au climat et à la biodiversité, l'Unité territoire et constructions œuvre à renforcer l'infrastructure écologique dans le tissu urbain. Le paysage, le patrimoine arboré, la pleine terre et les milieux naturels sont intégrés dans la grille d'analyse des permis de construire soumis au SPADOM par l'Office des permis de construire (OPC). Durant l'année, 385 permis de construire et 66 demandes préalables ont été traitées. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale de protection du patrimoine naturel et paysagé (LPrPNP) au 1^{er} janvier 2023 a précisé les règles concernant les compensations pour le patrimoine arboré.

Arbres & forêts

Les démarches d'informations du public autour des chantiers d'abattage et de coupes forestières en milieu urbain ont donné lieu à plusieurs séances publiques. A nouveau, l'année 2023 a été marquée par des séquences météorologiques extrêmes et contrastées: tempêtes de bise en hiver, déficit pluviométrique au printemps et en été, automne très humide. A noter que les conditions de sol induites par les cumuls de pluie ont notamment mené à des déracinements d'arbres sains, avec notamment la chute d'un cèdre bicentenaire au nord du siège social de La Vaudoise Assurance, à l'avenue de Cour.

Arbres

L'Unité arbres a été fortement impactée par l'entrée en vigueur de la LPrPNP au 1^{er} janvier 2023; à noter que le règlement d'application cantonal n'est pas encore en vigueur. Outre un formulaire de demande revu, le site Internet a été refondu et complété pour accompagner au mieux le public dans ces démarches.

Comme validé par la Municipalité, un régime d'application transitoire (compatible LPrPNP mais sans règlement communal ni règlement d'application cantonal) a été mis en place dès septembre 2023, avec notamment l'utilisation des principes compensatoires du futur règlement pour estimer la valeur des plantations compensatoires, en fonction des essences d'arbres et de leurs bénéfiques écosystémiques (climat, biodiversité, canopée), des gabarits à la plantation, et ouvrant la porte à des compensations en faveur de la biodiversité autres que des arbres.

L'unité a traité 428 demandes de dérogation au maintien de patrimoine arboré concernant 817 arbres, dont 259 demandes touchant le patrimoine arboré privé.

Forêts

Le volume de bois extrait sur l'année représente 5'892 m³, dont 2'689 m³ de feuillu (hêtre, chêne, érable) et le reste en résineux. Sur le volume total, des chantiers sur les forêts urbaines représentent un volume de 402 m³. Les soins aux jeunes peuplements ont représenté une surface de 63 ha soignée. Un hectare de biotopes et surfaces à haute valeur biologique a également été entretenu.

Un peu plus de 500 m³ de bois ronds auront été valorisés dans des projets internes au service, principalement du Douglas et du Sapin. Si la filière du bois énergie semble être bien établie, celle du bois d'œuvre (brut ou transformé) doit être développée afin de permettre la réalisation de projets en bois suisse, voir en bois local, le tout en faisant vivre les entreprises et artisans spécialisés. L'essor des projets immobiliers utilisant le bois (notamment sur les sites Métamorphose) exigera une filière bois efficace. A cette fin, cette thématique est traitée par le «groupe bois» de la direction LEA.

La fin d'année pluvieuse a provoqué plusieurs événements tels que des glissements de terrain et la fermeture sécuritaire de sentiers forestiers dans les forêts communales, notamment dans la vallée du Flon en amont de l'usine Tridel et sur les côtes de Montmeillan. Plusieurs glissements se sont également produits dans les forêts bordant la Vuachère, entre Chailly et la Rochettaz. La gestion de ces événements se fait en coordination étroite avec le Service de l'eau, afin que les cours d'eau concernés ne soient pas touchés par des embâcles.

Les deux rendez-vous annuels grand-public centrés sur la forêt «Arbracadabra» au printemps et «Un Arbre, un enfant» en automne, ont eu lieu, avec l'implication du personnel de l'Unité forêts. Ils ont, comme chaque édition, rencontré un vif succès auprès de la population.

Le Parc Naturel du Jorat a vu la dernière procédure juridique (recours contre la décision de classement du parc) visant sa création se faire classer par le Tribunal fédéral le 25 avril 2023 (avis publié au mois de mai). La convention officialisant la mise en réserve forestière pour 50 ans a été quant à elle signée le 28 septembre par la Ville de Lausanne, propriétaire, et l'Etat de Vaud.

Service d'organisation et d'informatique (SOI)

Principales missions du service

- garantir à la Municipalité, au personnel de la Ville de Lausanne et à la population lausannoise un système d'information sûr, transverse, ouvert, agile et efficace, tout en réduisant l'impact environnemental et l'obsolescence;
- mettre en place une stratégie digitale pour la Ville de Lausanne et sa population;
- encadrer et accélérer la numérisation responsable des services de la Ville avec une cyberadministration performante;
- fournir un portail numérique pour les citoyennes et citoyens leur donnant accès à des prestations numériques de qualité;
- gérer les données de la Ville dans le but de soutenir la prise de décision, tout en garantissant la qualité et la conformité légale avec la protection des données;
- permettre l'accès aux données non sensibles à la population et à l'économie.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement & Intégration	12.80	12.80	–	–
Direction SOI	11.10	10.10	13.10	12.10
Gouvernance, sécurité & données	13.30	13.30	–	–
Infrastructure & Exploitation	18.35	18.35	–	–
Gouvernance sécurité & archi.	–	–	14.80	11.80
Infrastructure, data & devops	–	–	31.65	27.40
Prest. clients & Env. numérique	13.40	12.50	12.40	11.50
Projets & Solutions	20.30	19.00	21.50	20.40
Total service	89.25	86.05	93.45	83.20

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	4.20

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Développement & Intégration	13	12.80	–	–
Direction SOI	13	10.10	15	12.10
Gouvernance, sécurité & données	14	13.30	–	–
Infrastructure & Exploitation	19	18.35	–	–
Gouvernance sécurité & archi.	–	–	12	11.80
Infrastructure, data & devops	–	–	29	27.40
Prest. clients & Env. numérique	13	12.50	12	11.50
Projets & Solutions	20	19.00	22	20.40
Total service	92	86.05	90	83.20

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Développement & Intégration	2	-
Direction SOI	1	1
Prest. clients & Env. numérique	6	4
Infrastructure, data & devops	-	2
Total service	9	7

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	14	12
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	14	12

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	-
Total service	14

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	-	-	1	0.01
Auxiliaires mensualisé-e-s	17	7.28	7	3.49
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	*	-	*
Total service	17	7.28	8	3.50

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Attaque DDoS

Le matin du 14 juin 2023, tous les services numériques de la Ville de Lausanne exposés sur Internet étaient indisponibles. Après un rapide diagnostic, il s'est avéré que la Ville de Lausanne, tout comme d'autres administrations en Suisse, a fait l'objet d'une cyberattaque dite par déni de service distribué (Distributed Denial of Service ou DDoS), consistant à saturer les systèmes de la Ville à l'aide d'un nombre très élevé de requêtes inutiles ou mal formées.

La cible principale de l'attaque était le site Internet de la Ville: www.lausanne.ch.

Pour traiter cet évènement, le SOI s'est appuyé sur sa procédure de gestion de crise. L'attaque s'est poursuivie jusqu'au 18 juin 2023, date à laquelle la situation de crise a pu être levée.

Principales activités 2023

Prestations clients et environnement numérique

Le Centre de services

Le rôle du Centre de services, en tant que principal point d'accès pour toutes les problématiques informatiques, a été renforcé au cours de l'année 2023. Une attention particulière a été portée à la qualité des services offerts, à la réactivité des équipes ainsi qu'à l'intensification du support sur différents sites de la Ville, les points de contact réguliers mis en place au sein des services permettant une proximité accrue avec les utilisatrices et utilisateurs.

Solutions d'impression:

Le dispositif «Follow you» est déployé progressivement sur les imprimantes au niveau de tous les services de la Ville et il s'accompagne du retrait graduel des imprimantes de proximité. Cette action débutée en 2023 se poursuivra sur 2024 et permettra notamment des diminutions d'utilisation de papier.

Projets et solutions

Le Pôle projets et solutions (PES) délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet HERMES, développée par la Confédération et disponible librement en tant que norme ouverte.

Nombre de projets métier	2023
Projets clôturés dans l'année	80
— dont projets de rénovation	12
— dont projets agiles	30
Projets en cours simultanément, en moyenne	47

Ressources affectées à la gestion de projet	2022	2023
Jours comptabilisés sur projets (personnel SOI)	1'135 = 5.2 etp	1'340 = 6.0 etp
Jours comptabilisés sur projets (personnel externe)	616 = 2.8 etp	556 = 2.5 etp

Féminisation du nom des rues

En 2022, la Municipalité de Lausanne s'est engagée à valoriser la place des femmes dans l'espace public en renommant au minimum 30 rues, places et parcs en leur honneur d'ici à 2026. Cette décision a nécessité des changements au niveau du système d'information de la Ville de Lausanne. Le projet informatique réalisé en 2023, portant sur 135 solutions, a mis en place le processus de changement de nom des rues.

Préavis Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne

Le crédit d'investissement accordé en novembre 2021 par le Préavis N° 2021/36 «Modernisation du système d'information (SI) de la Ville de Lausanne pour la période 2022–2026» a permis le financement de 12 projets de rénovation en 2023.

Infrastructure, Data et DevOps

Exploitation

Un appel d'offres pour identifier la technologie cible a permis de consolider l'architecture du réseau Datacenter. Cette infrastructure sera mise en place en 2024.

Le crédit d'investissement accordé dans le cadre du Rapport-préavis N° 2022/38 «Stratégie informatique 2023–2027 et plan d'action 2023 basés sur les risques» a permis de lancer un

appel d'offres pour remplacer la solution de sauvegarde des données de la Ville. Mis en œuvre en 2023, l'ensemble sera opérationnel au cours des premiers mois de l'année 2024.

Une réflexion importante a été menée pour définir la stratégie de développement des solutions informatiques de la Commune. Force est de constater qu'il ne peut y avoir une façon unique de faire, et qu'il convient de préserver des applications «historiques» et d'embrasser dans le même temps les apports des nouvelles technologies. Une orientation DevOps a été prise afin de s'aligner sur les meilleures pratiques actuelles, permettre de définir la cible future des équipements d'hébergement et rendre éligible l'utilisation du Cloud conforme à la stratégie définie et validée par la Municipalité, qui précise notamment la préférence locale (Cloud suisse) et le traitement de données sensibles sur les infrastructures de la Ville.

Un groupe traitant de la Donnée (Data en anglais) est mis en place afin de cadrer, uniformiser, mutualiser, valoriser et gouverner les données de la Ville. Les projets de pilotage par les données (Business Intelligence) ont eu un franc succès et sont amenés à se multiplier à l'avenir. Plusieurs autres activités permettent de consolider les données et références, d'assurer l'utilisation de registres à jour et de participer ainsi à l'efficacité des autres traitements de données dépendants de ces référentiels.

Gouvernance, sécurité et architecture

Project Management Office (PMO)

Le processus de gouvernance des projets a été optimisé afin de mesurer plus précisément les capacités de réalisation du SOI et d'effectuer un suivi plus fin des étapes. Ces modifications ont permis de renforcer le processus d'élaboration de la feuille de route annuelle des projets informatiques, déjà initié en 2022.

Gestion de la demande de projets

Le groupe Gestion de la demande a été renforcé pour intervenir lors des étapes suivantes du cycle de vie d'un projet: collecte initiale des besoins, pré-étude pour valider le contour et étude détaillée.

Architecture d'entreprise

L'équipe des architectes a poursuivi ses travaux visant à établir les règles et les standards d'architecture et d'urbanisation du système d'information de la Ville. Par ailleurs, plusieurs projets visant à établir l'architecture métier existante ont été conduits avec succès. Cette prestation sera poursuivie en 2024.

Gouvernance de la sécurité et sécurité opérationnelle

Dans le cadre de la gouvernance de la sécurité, plus de 20 audits de type «test d'intrusion» ont été réalisés en 2023 sur les applications éligibles.

L'équipe de sécurité opérationnelle a été renforcée pour intervenir plus efficacement lors des incidents de sécurité. Un effort particulier a été fait pour automatiser et/ou industrialiser certaines tâches opérationnelles liées à la sécurité.

Protection des données

Le plan de gouvernance de la protection des données SGPD (Système de Gestion de la Protection des Données) continue à être déployé. Les inventaires des traitements de données personnelles pour les 16 premiers services désignés par la Municipalité sont terminés ou en phase de l'être. Les résultats seront communiqués à l'Autorité de protection des données et de droit à l'information (APDI) et publiés dans le courant de l'année 2024.

Administration, RH, Finances, Green-IT et Atelier de numérisation

Finances

L'introduction de la solution Abacus a demandé une grande réactivité au niveau des processus internes et une capacité d'adaptation rapide. Les principales difficultés rencontrées ont été de

responsabiliser et sensibiliser les métiers à effectuer les opérations comptables selon le processus établi.

Des améliorations du système et des processus comptables sont attendues dans les prochains mois afin d'avoir un outil performant.

Culture et compétences numériques

Dans le cadre des «Journées du digital» gérées par l'association Digital Switzerland (dont la Ville de Lausanne est membre depuis plusieurs années), 2 activités ont été organisées et ont visé un public spécifique:

- «HerHack» – concours national de développement informatique est dédié aux femmes uniquement. Pendant une journée, environ 50 femmes réunies dans une salle du Casino de Montbenon ont participé à un mini hackathon ainsi qu'à deux conférences intitulées «Intelligence Artificielle» et «Women in Data Science»;
- «NextGen» – cette session de découverte des métiers de l'informatique a eu lieu avec la participation de 120 élèves des écoles des Bergières et de C.F.-Ramuz, qui ont pu bénéficier d'une introduction à l'Intelligence Artificielle et aux métiers de l'informatique. A noter que cette année, environ trois fois plus d'élèves ont pu bénéficier de ces sessions «NextGen» par rapport à la session de 2022.

Numérique Responsable – Green IT

Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC). La Ville de Lausanne a obtenu le label le plus élevé, Numérique Responsable de niveau 2, en mars 2023. Ce label est valable pendant trois ans et la Commune s'est engagée sur une vingtaine de mesures ou initiatives afin de mieux maîtriser et réduire son empreinte écologique. Deux audits complémentaires auront lieu d'ici mi-2026 afin de contrôler la tenue des engagements. Peuvent être cités comme exemples concrets d'engagements, une communication régulière sur les écogestes, la mise en place d'une filière de recyclage ou de valorisation pour les appareils du type tablettes ou téléphones mobiles via une association locale (NoOPS), la limitation du nombre d'appareils électroniques par personne, etc.

Atelier de numérisation

En 2023, l'Atelier de numérisation (AN) a poursuivi sa mission de sauvegarde patrimoniale des collections des musées lausannois et sa collaboration avec le Mudac (Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains – Plateforme 10). Une partie des images réalisées par l'AN a été diffusée et publiée (ouvrages d'art, catalogues d'exposition) dans de nombreux pays, grâce à la vitalité à l'international des musées lausannois, notamment la Collection de l'Art Brut et le Mudac.

L'atelier a aussi réalisé différents mandats pour les services de la Ville de Lausanne. Au total, près de 9'500 travaux de numérisation ont été réalisés durant l'année, parmi lesquels 6'230 gravés dans la base de données Museris.

Chiffres clés du SOI à fin 2023

Années	2020	2021	2022	2023
Postes de travail	6'657	6'771	*6'220	6'337
— PC	4'892	3'885	3'188	3'062
— PC portables et tablettes	1'765	2'886	3'032	3'275
Serveurs d'entreprises				
— Serveurs physiques	64	59	62	77
— Serveurs virtuels	826	851	868	963
— Création de nouveaux serveurs virtuels	83	149	85	95
Volume de données				
— Données bureautiques (approximativement)	192 TB	218 TB	242 TB	288 TB
— Nombre de fichiers bureautiques	160 millions	184 millions	206 millions	229 millions

Transformation numérique				
— Prestations informatiques et technologiques ajoutées au catalogue	2	2	2	2
Solutions métier				
— Solutions applicatives	468	477	504	503
— Solutions transverses	71	69	58	65
— Solutions d'infrastructure	74	82	126	134
— Solutions «Métier»	266	287	290	281
— Solutions «Grand public»	57	39	30	23
— Projets menés en parallèle (métier et infrastructure)	149	152	146	162
— Utilisateurs de la cyberadministration	75'000	88'328	101'220	113'306
Infrastructure réseau informatique				
— Prises réseau	27'363	28'489	27'800	28'134
— Bornes Wifi en service	1'052	1'145	1'108	1'106
— Adresses réseau IP délivrées	21'323	22'000	23'000	22'310
Téléphonie				
— Nombre moyen d'appels par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	< 25'000	31'074	38'124	33'000
— Appareils de mobilité professionnelle	2'263	2'367	2'654	2'684
— Nombre de téléphones installés	4'320	4'393	3'980	3'719
— Nombre de lignes Skype	–	–	1'793	1'902
Activités du Centre de services				
— Nombre moyen d'incidents par mois	1'710	1'604	1'326	1'575
— Nombre moyen de demandes de service par mois	1'907	2'047	2'175	1'942

* Ce chiffre a été corrigé: le rapport de gestion de 2022 comprenait également les 643 postes virtuels dans le calcul.